



Le gardien Joe Daley, des Jets de Winnipeg, est celui qui a principalement causé la défaite des Nordiques, hier soir. Marc Tardif est celui qui a été le plus frustré par le brillant cerbère des Jets.

Avec Daley, les Jets peuvent déroger aux consignes de Kromm

par Maurice DUMAS

Même en péchant contre l'un des grands principes de leur entraîneur Bobby Kromm, les Jets de Winnipeg ont réussi à triompher des Nordiques.

D'accord, les Jets l'ont arrachée par le bout des dents, cette victoire. Par le pointage serré de 3-2, grâce à un filet de l'excellent Ulf Nilsson, après seulement 17 secondes de jeu supplémentaire.

"Si vous accordez plus de 30 lancers à vos adversaires durant une rencontre, vous vous exposez à la défaite", ne cesse de répéter Bobby Kromm. Les Nordiques ont dirigé 34 tirs en direction d'un Joe Daley qui ne veut rien savoir, cette saison. C'est un peu beaucoup grâce à lui si les Jets ont dérogé au commandement de Kromm sans coup férir, sans tomber dans le précipice.

Daley a pris un plaisir sadique à frustrer Marc Tardif. Il lui a volé au moins quatre ou cinq buts. "C'est Daley qui nous a coûté un gain, a concédé Tardif. Nous aurions pu prendre une prio-

rité de trois ou quatre buts s'il n'avait pas été aussi brillant."

C'est à cause de Kromm

Joe Daley est catégorique. Le nouvel entraîneur Bobby Kromm est le grand responsable du retour des Jets parmi les grandes puissances de l'Association mondiale de hockey. "Il a réussi à implanter un système qui demande un effort collectif. De cette façon, mon travail devient plus facile", a-t-il raconté pour expliquer que les succès des Jets ne sont plus l'apanage de trois ou quatre joueurs.

Les Jets ont encaissé cinq revers depuis le début du calendrier, les cinq par la faible marge d'un but.

Daley ne l'a pas dit, mais Bobby Kromm est le seul maître à bord. Quel contraste avec les années précédentes! Et ce p'tit bout d'homme ne tolère aucune incartade disciplinaire.

Daley pourrait revendiquer lui aussi une bonne part des succès des Jets avec une mirifique moyenne de 1.88

but par rencontre. "Moi aussi, je dois apporter ma contribution pour que le système de Bobby Kromm donne les résultats escomptés", a-t-il pouffé de rire.

Longtemps réfractaire à cette idée, Joe Daley ne peut attribuer sa magnifique tenue au port du masque, cette année. J'ai ajouté cette pièce à mon équipement, la saison dernière, et j'ai connu une année misérable. Ça prend du temps pour s'habituer à voir dans deux petits trous", a-t-il ricané.

Outre Nilsson, Veki-Pekka Ketola et Mats Lindh ont déjoué un Richard Brodeur presque aussi génial que son opposant Joe Daley. Brodeur a été tenu très occupé, surtout avec ces véritables obus de Bobby Hull et Anders Hedberg.

Un bon match de hockey où personne n'a risqué de se faire dépecer, de se faire charcuter. Une rencontre qui n'avait cependant pas tout le lustre de ces étourdissants affrontements Nordiques-Jets. "C'était plate", a grimaçé Rénald Leclerc, qui préfère de beaucoup ces duels

épiques avec des formations comme Cincinnati.

"Nous n'étions pas prêts", a renchéri le capitaine Michel Parizeau.

Réal Cloutier, un bijou de but, et Serge Bernier furent les seuls Nordiques à tromper la vigilance de Daley.

La série de victoires à domicile des chandails fleurdelisés s'arrête donc à neuf. Les Nordiques ont courbé l'échine seulement deux fois au Colisée, cette saison. Et à chaque occasion, ces trouble-fête de Jets étaient les visiteurs.

Nouveau rôle

Sur le but vainqueur, Bobby Hull a destiné une passe parfaite à Nilsson, qui a ensuite filé comme un bolide entre Jean-Claude Tremblay et Ric Jordan. "Avec des coéquipiers de ligne aussi habiles et efficaces que Hedberg et Nilsson, je me contente maintenant de préparer les buts et d'attendre que la lumière rouge s'allume. Hedberg lance avec plus de force et de

précision que moi-même", a lâché un Bobby Hull un peu ironique.

Pousse Bobby, mais pousse égal! Il n'y a qu'un Bobby Hull Four terroriser les gardiens de but rivaux.

Puis, le défenseur Lars-Erik Sjöberg est entré en scène avec d'autres pitreries: "Laisse faire Bobby, c'est Nilsson le meilleur de toute la bande."

Sjöberg pouvait rire. Peu d'arrières lui arrivent à la cheville dans l'AMH. Lorsqu'on parle de la défensive étanche des Jets, il faut pointer Sjöberg du doigt. Un gros morceau dans l'alignement de la formation de Winnipeg.

A part ça, bien difficile de vous dire qui avait la gueule de bois et qui ne l'avait chez les Nordiques, au terme du match. A notre arrivée dans le vestiaire des perdants, il ne restait plus que cinq ou six joueurs. Les autres avaient déguerpi en coup de vent. Après ça, on dira que ce sont toujours les mêmes qui reçoivent la publicité.

Quand personne ne venge Guy Lafleur

Les gars de l'Association mondiale viennent de se faire traiter de joueurs de broche à foin par l'ineffable Harold Ballard, des Maple Leafs de Toronto. Toute comparaison est odieuse, mais on peut comprendre les sarcasmes entendus dans le camp des Nordiques de Québec sur le pitoyable match Canadiens-Minnesota de mercredi soir dernier.

Le circuit Campbell a perdu des plumes comme jamais dans cette rencontre télévisée où la médiocrité et le laisser-aller étaient manifestes.

"Les North Stars font pitié, c'est pas croyable, affirme l'entraîneur Jean-Guy Gendron secouant la tête. Il y a quatre ou cinq joueurs dans cette équipe qui étaient pourris, il y a cinq ans, et qui ont réussi à survivre. Impensable."

En plein d'accord avec Tremblay. L'usage brutal d'un bâton, au cours d'un match, devrait encourir des sentences rigoureuses. Voilà de la violence.

Les Canadiens n'avaient pas à battre Hextall comme un malpropre, mais à tout le moins lui manifester un vif mécontentement. Ces jours-ci, Scotty Bowman se pose des questions parce que ses hommes n'arrivent pas à vaincre les gros rivaux comme les Sabres et les Flyers. Pour l'entraîneur des Habitants, ce sont de mauvais présages, et dans sa déception, il a nommé six patineurs au jeu relâché: Mahovich, Shutt, Savard, Robinson et même Lafleur. Bowman constate, entre autres, que la mise en échec se fait avec le bout du bâton.

L'apostrophe publique de l'entraîneur a fait tout un plat à Montréal. Les joueurs ont riposté, et on a même parlé de révolte. L'athlète a le droit de se trainer les pieds publiquement, mais qu'un entraîneur n'aille pas se permettre de donner des noms aux journalistes. Quelle indécence!

Malheureusement, il y a encore des joueurs qui oublient qu'ils sont des figures publiques, et que leurs performances, bonnes ou mauvaises, seront montées en épingle. Les jugements seront d'autant plus sévères que les athlètes reçoivent des cachets jamais égaux.

Scotty Bowman a relevé une certaine faille dans sa formation. Peut-on vraiment le blâmer de tenter de la corriger de bonne heure dans la saison?

Pas de clique

Des journalistes de l'Ouest canadien ont mentionné, à quelques reprises, l'existence d'une clique chez les Jets de Winnipeg, alors que les Européens s'accrochent à Bobby Hull, pendant que le reste de la troupe ronge son frein... Un fait demeure certain, les Suédois, particulièrement Hedberg et Nilsson, vouent une admiration sans borne au célèbre franc-tireur.

Robert Guindon, qui était au Colisée, hier, affirme que ce pseudo malaise était inexistant, à sa connaissance... "L'harmonie est parfaite chez les Jets, tout le monde est heureux avec Bobby Kromm, un instructeur qui connaît son métier, affirme Guindon. Evidemment, je n'ai pas été à Winnipeg très longtemps, et je n'ai accompagné les Jets que dans un seul voyage à l'étranger..." Guindon demeure convaincu qu'il est assez fort pour se tailler un poste avec la formation de Winnipeg.

Réjean Houle et Marc Tardif étaient sur le qui-vive, hier, alors qu'ils étaient invités à la télévision de Radio-Canada... On voulait tenter de percer leur choix entre Québec et Montréal... Ni l'un ni l'autre n'ont l'intention de vendre la mèche, autrement ils perdraient un efficace levier dans leurs négociations!

Blâmer Bowman?

Véritablement, on aurait dû corriger promptement ce petit voyou de Dennis Hextall qui a posé un geste répugnant et excessivement dangereux. L'absence de réplique chez les Habitants souligne une grave lacune.

"En fait, il n'y a pas que les joueurs qui devraient venger leur coéquipier, précise Tremblay. Si j'étais le président d'une ligue, je suspendrais le joueur fautif pour 10 matchs. Hextall devrait subir une sentence exemplaire pour avoir dardé. Un bon soir, un joueur va se faire traverser le corps avec un bâton."

Nilsson n'aime pas les farces de Bernier

"Ce Ulf Nilsson, il n'est pas capable de prendre une farce", crânait Serge Bernier pour faire un peu de lumière sur sa longue prise de bec avec le brillant centre des Jets.

Nilsson n'a pas aimé, mais pas du tout, que Serge Bernier ramasse son bâton qu'il avait échappé sur la glace et l'expédie dans la foule. "Il (Nilsson) avait le feu au derrière", a certifié le joueur des Nordiques.

Une babiole, direz-vous, mais un geste que Nilsson n'a pas trouvé comique. Serge Bernier, lui, s'est bien amusé.

Il était temps

On se demande un peu où les Canadiens de Montréal voulaient en venir en laissant moisir le jeune et talentueux Peter Sullivan à Halifax. "Trois ans là-bas, c'était trop, a clamé Sullivan. Avec leur dictature, je risquais ma carrière en demeurant à Ha-

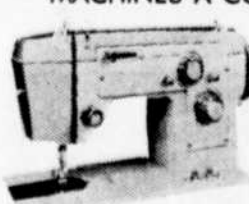
lifax. C'est pourquoi j'ai décidé de rallier les Jets même si mon contrat n'était pas expiré avec l'organisation des Canadiens."

Depuis qu'il porte l'uniforme des Jets, Sullivan en éblouit plusieurs avec des feintes qui tiennent presque de la magie.

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 est, boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

SPECIAL POUR NOEL

MACHINES A COUDRE - MODELES 1975



ZIGZAG
BOUTONNIERES
BORDS DE ROBES

\$99

GARANTIE 20 ANS
PAR LE MANUFACTURIER
PAIEMENTS FACILES

3009, BOUL. STE-ANNE
(Dans une maison privée. 2e signal lumineux passé le Centre d'Adoles. Canadienne)

DEMONSTRATION GRATUITE A VOTRE DOMICILE

GEORGES ROY, 663-7243

ENEZ VERIFIER NOS

PRIX ANTI-INFLATION



LAVE-VAISSELLE

3 CYCLES \$239⁰⁰

Prix rég. \$369, pour

6 CYCLES Rég. \$439, pour \$299⁰⁰

BUREAU D'ETUDIANT
Style colonial — 3 tiroirs. Dessus en arborite avec mappemonde. Rég. \$99, SPECIAL

CUISINIÈRE ELECTRIQUE 30" \$239⁰⁰
SPECIAL

REFRIGERATEUR 15 PI. CU. \$339⁰⁰
A partir de

MATELAS 39" 312 ressorts \$59⁹⁵
SPECIAL

MATELAS 54" 510 ressorts \$89⁹⁵
SPECIAL

MATELAS 60" "Queen Size" 312 ressorts \$119⁹⁵
SPECIAL

GIFFARD CENTRE DU MEUBLE

3586, Mgr-Gauthier - Giffard - 661-7105

Plan de finance si désiré et Carte Master Charge

Nourrir des groupes de 30, 50, 200 personnes ou plus?



C'est facile avec

LE BUFFET du Colonel Sanders

Seulement \$1.75 par personne.

Voyez le gérant de la Villa du Poulet de votre région.

La Villa du Poulet

Les Petits Colonels Inc.

Il y en a une près de chez vous!

Le cas Gosselin en justice

Lemoyne déclenche un ouragan

par Alain BOUCHARD

La situation de conflit dans laquelle évolue Rodrigue Lemoyne, en étant à la fois patron des Draveurs et agent-négociateur de plusieurs joueurs rivaux, vient d'éclater avec fracas dans l'affaire Benoit Gosselin, mardi, à une transaction Shawinigan-Trois-Rivières.

Et l'incident risque de prendre des proportions absolument insoupçonnées.

Lemoyne a en effet déclaré, hier, que son client Benoit Gosselin ne jouera jamais avec les Draveurs et qu'il portera sa cause devant les tribunaux si l'on refuse de lui accorder sa libération. Ce que l'entraîneur Michel Bergeron, des Draveurs, qualifie "d'écœurement et de déguelasse", et ce qui a évidemment provoqué une vive levée de bouilliers aux quatre coins de la Ligue junior majeure du Québec, notamment de la part des autorités du circuit.

Le directeur exécutif Paul Dumont est formel: "Gosselin jouera à Trois-Rivières ou dans sa cour, en ce qui nous concerne. Nous, nous faisons du hockey. Si d'autres gens veulent faire du droit, c'est une toute autre histoire. Je n'ai malheureusement pas la compétence pour m'improviser juge!"

Comme avocat

Lemoyne a affirmé, hier, que ce n'était pas la première fois qu'il rencontrait des difficultés relatives à



Rodrigue LEMOYNE

son double personnage d'avocat-administrateur d'équipe, mais que c'est effectivement la première fois qu'il sera forcé de contester les règlements de la Ligue junior majeure du Québec devant les tribunaux.

"Je suis obligé de défendre mon

client avant tout, soutient-il. En tant qu'avocat, je dois défendre le droit de l'individu d'aller jouer où il le désire et Gosselin ne veut rien entendre des Draveurs. C'est malheureux, mais c'est comme ça que ça se passera!"

A Trois-Rivières, comme un peu partout ailleurs dans la ligue, c'est la stupeur totale, surtout que Gosselin avait finalement accepté, mardi soir, de se joindre aux Draveurs, même s'il était déçu du changement. Ce que le jeune hockeyeur déclare maintenant: "J'ai de bonnes raisons de ne pas vouloir jouer avec les Draveurs et j'ai confié l'affaire à mon avocat Rodrigue Lemoyne."

Revirement, donc, que les dirigeants des Draveurs expliquent carrément ainsi: "Lemoyne veut avoir Gosselin à Sorel, c'est tout, d'autant plus qu'il m'a téléphoné pour m'offrir quatre joueurs en retour", dira Sylvain Cinq-Mars, le directeur-gérant de l'équipe trifluvienne.

"Comment un homme peut-il maintenant vouloir contester devant les tribunaux des règlements auxquels il a lui-même contribué à façonner, dans son rôle de gouverneur d'équipe?", se demande Michel Bergeron, absolument abasourdi par ce qui arrive.

C'est ce genre de considérations qui faisaient les frais des nombreux appels faits, hier, chez les Draveurs, par les autres équipes du circuit pour leur garantir leur appui total dans cette affaire.

Qui est qui?

"La LJMQ a choisi d'être plutôt distante avec les agents-négociateurs, poursuit Cinq-Mars. Je ne vois pas pourquoi il en serait autrement avec Lemoyne, s'il me contacte pour solliciter la libération de son protégé. Ce qu'il n'a toujours pas fait jusqu'ici, cependant, notez-le bien. Et s'il me contacte en tant que directeur-gérant et entraîneur des Eperviers pour parler transaction, je lui réponds tout simplement que Gosselin n'est pas disponible. C'est tout."

Cinq-Mars admet que pareille initiative pourrait être défendable dans le cas d'un avocat étranger à la LJMQ voulant faire valoir les droits fondamentaux de l'individu. Mais il ne s'explique absolument pas comment un type qui fait partie de cette ligue, qui a contribué à en établir les règles de jeu et qu'il les a reconnues, puisse soudainement vouloir les contester devant les tribunaux.

D'autres dirigeants d'équipe se demandent aussi pourquoi l'avocat Lemoyne n'a-t-il pas pris sur lui d'indiquer à la LJMQ que tels règlements pouvaient manquer de rigueur, si tel est le cas, puisqu'il est membre à part entière de cette entreprise à 10 partenaires (des 10 équipes).

Me Lemoyne est l'agent-négociateur de quantité d'autres juniors, dont Robert Picard, du Junior de Montréal, François Vachon et Michel Fréchette, des Remparts.

Dupont, cet espoir sur qui Sazant a investi trois ans à l'avance...

par Alain BOUCHARD

Normand Dupont, qui débarque au Colisée, ce soir, avec le rapide Junior de Montréal, est cet espoir sur lequel l'avocat Larry Sazant a investi de l'argent trois ans même avant qu'il ait achevé son stage junior. Sazant a avancé le prix d'une puissante voiture sport à Dupont, l'an dernier, alors que le fertile compte n'avait que 17 ans.

Avec Dave Schatla, ce Sazant complétait déjà l'un des duos d'agents-négociateurs les plus occupés du hockey lorsque l'ex-étoile Bernard Geoffrion se joignit à leur entreprise, l'Hevier.

dernier, pour élargir encore davantage leur champ d'action sportif.

"M. Sazant savait déjà, à l'époque, que la Ligue nationale ne repêcherait pas de 18 ans, cette fois, racontait Dupont, hier, au cours d'un entretien téléphonique. Il m'a quand même avancé l'argent de cette voiture, donc a accepté de courir un risque sur moi."

Un risque fort calculé, faut-il dire, puisque seul un cataclysme pourrait

empêcher cet ailier gauche d'atteindre le hockey professionnel, en 1977.

Après avoir décroché la couronne du meilleur pointeur de la Ligue junior majeure, la saison dernière, Dupont y aspire à nouveau cette année tout en voyant davantage à ce boulot défensif que prêche son nouvel entraîneur à cœur de jour. Depuis septembre, il est au plus fort de la chaise musicale qui fait apparaître à tour de rôle les noms de Sylvain Locas, Michel Bossy et Normand Dupont, au sommet des pointeurs du circuit.

Tremblay et Phaneuf

Dupont, un p'tit gars au nez pointu qui est particulièrement agréable à interviewer, force un peu tout le monde, cette année, à regarder enfin de son côté.

"A 16 ans, je jouais avec Mario Tremblay; alors on disait que ma production originait de lui. Puis la saison dernière, on a dit la même chose de Jean-Luc Phaneuf. Cette année, je me demande qui ont peut invoquer?", confie le jeune Mont-réalis, dans un éclat de rire. Car il joue avec tous les autres attaquants du

Junior de façon à peu près égale, avec cette manie qu'a Jacques Laperrière de continuellement chambarder ses combinaisons.

"S'il agit de la sorte, c'est parce qu'il n'est pas satisfait, précise Dupont. Et je sais qu'il nous laissera avec les mêmes hommes quand il croira avoir déniché la meilleure formule."

C'est une équipe particulièrement vaillante qu'affronteront les Remparts, ce soir et une équipe à laquelle Laperrière a insufflé des préoccupations défensives fort pertinentes. Comme le soutient Dupont, "sans savoir autant de potentiel que l'an dernier, nous fournissons de meilleures performances".

Il attribue ce phénomène au climat créé par Laperrière, "un gars qui dialogue sans cesse avec tous ses hommes". Quelle différence avec la saison dernière!

"Par exemple, raconte Dupont, il a convaincu notre capitaine Robert Picard que ce n'était absolument pas nécessaire de marquer des buts pour être repêché par les professionnels. Et

voyez son rendement, aujourd'hui. Chaque fois que les Canadiens repêchent un junior du Québec, ils l'envoient à Halifax pour polir son jeu défensif; et ce fut le cas pour Pierre Mondou. Laperrière nous a bien expliqué le pourquoi de cette situation et nous travaillons tous ensemble à la modifier, comme le font d'ailleurs la plupart des équipes de la Ligue junior majeure, cette saison. Il y a autant de bons joueurs au Québec qu'ailleurs. Mais tout est une question de préparation."

Sur la lancée

Dans le camp de Ron Racette, on espère seulement pouvoir poursuivre cette formidable lancée victorieuse des dernières semaines. Les Remparts ont remporté leur quatre derniers duels et cinq de leurs six derniers matchs. Racette déploiera donc les mêmes forces utilisées durant cette période, puisque Valmore James pourra jouer régulièrement.

Il semble être remis d'une espèce de faiblesse générale du genre de ce qu'avait connu le jeune Pierre Lacroix, il y a quelques semaines.

Le cas Balon: le juge Lesage se récuse

Les Nordiques de Québec devront encore attendre un peu avant de savoir si la cour supérieure fera droit ou pas à la requête en irrecevabilité qu'ils lui ont présentée dans le cas de la poursuite de \$461,000 intentée par Dave Balon.

Le club de l'Association mondiale de hockey devait normalement savoir, hier, si leur requête en irrecevabilité était acceptée ou pas, mais une histoire de famille a retardé la décision du juge Paul Lesage.

Le juge Lesage est celui qui a entendu les arguments

des deux parties et il s'appretait à rendre un jugement, quand en consultant certains documents, il constata qu'un autre Lesage était mêlé aux affaires des Nordiques. Il s'agit de Jean Lesage, l'ex-premier ministre du Québec, qui occupe le poste de président du conseil d'administration des Nordiques. Les deux hommes sont cousins.

Comme il est d'usage, le juge a cru bon de se récuser et de demander au greffier, Me Gérard Grenier, que le dossier soit remis entre les mains du juge en chef afin

qu'un nouveau juge soit désigné pour entendre la cause.

Balon, embauché en octobre 1973, n'a joué que deux rencontres dans l'uniforme des Nordiques. Il fut blessé à un pied, qui fut plâtré jusqu'en février 1974. Balon aurait tenté de retrouver sa condition physique en acceptant de porter les couleurs des Dusters de Binghamton, de la Ligue nord-américaine.

De retour

à Québec en mars 1974, il s'est entraîné avec les Nordiques jusqu'à la fin de leur saison de hockey.

Son contrat a été résilié en octobre 1974, les Nordiques prétendant que Balon n'était plus apte à jouer au hockey à cause de son accident.

LES INDUSTRIES MODULINE
QUEBEC LTEE
présentent

Le Montagnard 1976

chez
BEAUMONT MOBILE INC.

LE PLUS BEAU CHOIX DE
MAISONS MOBILES A QUEBEC.

Cinq unités en démonstration vous donnent le choix de
24 modèles différents.
A qualité égale, nous avons les meilleurs prix.

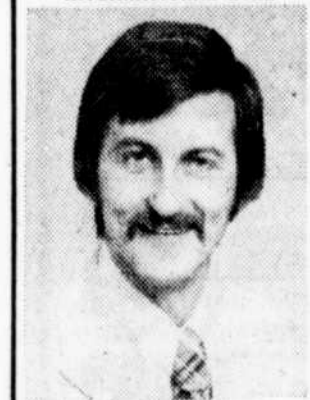
Exemple: maison mobile, 5 pièces, semi-meublée.
\$1,200 comptant - \$147 par mois.

BEAUMONT MOBILES INC.

5740, boul. Ste-Anne, Boischatel. Tél.: 822-0785
(1^{er} mille, passé les chutes Montmorency)

NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES:
Lundi, mardi, mercredi et vendredi: de 10h. à midi -
de 2h. à 9h. Jeudi et samedi: de 10h. à 2h. Fermé
le dimanche. Sauf sur rendez-vous.

PERMA GLAZE
INTERNATIONAL LTEE



Pierre Kalisky

Monsieur Pierre Kalisky, chercheur à l'emploi de Perma Glaze International Ltee dans les domaines des enduits et du revêtement mural est présentement en voyage d'études à travers l'Europe: France, Allemagne, Suède et l'Angleterre. Il assistera notamment à divers congrès et conférences qui ont présentement lieu en Europe.

(ANN.)

SKI de FOND

Devenez membre
du club "Nez au vent" Inc.
Saison 1975-76

Cotisation: \$20 par famille incluant enfants jusqu'à 18 ans. \$15 par personne. Carte de membre: \$40 additionnels par famille. \$25 additionnels par personne. Avantages: Prix spécial pour usage de la piscine et du sauna • Salle de fortage • Relais chauffé en piste • Cours technique de base • Atelier "ski shop" à prix modique • Service de location d'équipement • Casiers pour les bottes et pour les skis • Service de cafétéria • Salle d'après-ski • Restaurant Bar le Fanal • Service d'autobus • Service de ski-secours en piste • Organisation de compétitions et plusieurs activités sociales.



Auberge Normande
Boul. du Lac, Lac-Beauport
Tél.: 849-4486

SPECIAL DE NOVEMBRE

Jusqu'au 28 inclus à 21h30 p.m.

Grand Trianon

GRATUITS!

**A L'ACHAT D'UNE VOITURE NEUVE ou USAGÉE
OBTENEZ 2 PNEUS A NEIGE GRATUITS**

Rencontrez l'équipe des "Bons Diables" pour le choix de votre voiture. Obtenez d'eux: meilleur prix et meilleure allocation d'échange.

FORD • GRANADA
MUSTANG II • MAVERICK
PINTO • TORINO • ELITE
THUNDERBIRD • CAMIONS FORD

Face aux Galeries
de la Canadienne

Grand Trianon
QUEBEC

2500, boul. Montmorency
Québec 3, Québec 667-9330

LOCATION
SERVICE
PIECES
DEBOSSELAGE

Financement
sur les
lieux I.A.C.

Rodgers furieux de rater encore le trophée Schenley

CALGARY (PC) — Johnny Rodgers, des Alouettes de Montréal, a déclaré, hier, que sa vie privée lui avait peut-être coûté sa chance d'être choisi le joueur par excellence de la Ligue canadienne de football. Rodgers a perdu devant Willie Burden, un brillant demi des Stampeders de Calgary.

Rodgers a mentionné que Burden

n'aurait pas dû gagner le trophée. Il a déclaré qu'il croyait avoir perdu des votes à cause de la publicité entourant sa vie privée.

Il a ajouté que les chroniqueurs appelés à voter avaient été influencés par le fait que Burden a porté le ballon plus souvent que lui. "Donnez-moi le ballon 25 ou 30 fois par match et

vous verrez ce que je peux faire", a dit Rodgers.

Rodgers, en fureur, a ajouté que sa conduite en dehors du terrain ne devrait jamais influencer les voteurs. "Je suis un joueur de football, non pas un relationniste ou un politicien", a conclu Rodgers.

Burden, a accumulé des gains au sol de 1.896 verges en 332 tentatives, un autre record. Rodgers a lui aussi établi une nouvelle marque avec des gains de 912 verges sur les retours de bottes de dégagement.

Pour Rodgers, il s'agissait d'une deuxième année d'affilée où il terminait deuxième au scrutin pour le trophée Schenley.

Rodgers s'était incliné devant Tom Wilkinson, des Eskimos d'Edmonton, l'an dernier.

Jim Foley, demi des Rough Riders d'Ottawa, a été choisi le meilleur joueur canadien. Charlie Turner, des Eskimos, a été élu à titre de joueur de ligne offensive par excellence, et Jim Corrigan, des Argonauts de Toronto, a été choisi le joueur défensif par excellence. Tom Clements, d'Ottawa, a été honoré comme le meilleur recrue de la ligue.

Burden a donc touché une obligation d'épargne de \$3.000, en plus du trophée Schenley et un portrait peint de la main de Tex Coulter, ancien des Alouettes, qui a remporté le premier trophée Schenley, à titre de joueur de ligne par excellence en 1955.

Burden a été choisi le joueur par excellence à sa première saison complète dans le circuit. Il avait rejoint les rangs des Stampeders tard en saison 1974 et avait gagné plus de 100 verges au cours de quatre matchs. Cette saison, il a connu 10 matchs de plus de 100 verges et a brisé le record de 1.794 verges de gains établi par Earl Lunsford, en 1961. En 1974, Burden avait été le cinquième choix au repêchage des Lions de Detroit, de la Ligue nationale.

Il a marqué 15 touchés cette saison, le plus haut total dans la LCF.

Il a terminé la saison avec 90 points et a été devancé au classement des marqueurs par sept botteurs de précision. Il a conservé une moyenne de 5,7 verges de gain au sol et a également capté 36 passes pour des gains de 231 verges et cinq touchés.

Foley, un ancien joueur des Alouettes, a porté le ballon 36 fois pour des gains de 225 verges et a capté 25 passes pour des gains de 350 verges.

Turner, un ancien de l'université de l'Ohio, en est à sa cinquième saison dans la ligue. Corrigan, un Canadien qui a joué son football collégial à Kent State, avait été choisi la recrue par excellence de la section Est en 1970.

Clements, qui a joué à Notre-Dame, a été le meilleur passeur de la section Est avec 144 passes complétées en 252 tentatives, pour des gains de 2.013 verges et 13 touchés.



Johnny Rodgers (à droite) a beau regarder à s'en faire mal aux yeux le trophée remis au joueur par excellence, ce n'est pas pour lui, encore une fois. Willie Burden lui a été préféré, et il n'a pas l'air de s'en plaindre, lui.

Larry Smith bénit son stage à Bishop's et son entraîneur

(PC) — Larry Smith, un des meilleurs joueurs professionnels produits par les universités canadiennes, se rappelle encore très bien son séjour à l'université Bishop de Lennoxville, sous les ordres de Bruce Coulter.

"Au cours de mes quatre saisons à Bishop, je me souviens que Bruce a toujours tenté de m'aider, a mentionné Smith, un des membres importants de l'attaque des Alouettes de Montréal. Bruce a toujours été un excellent instructeur. Il nous préparait non seulement pour les matches collégiaux, mais aussi, il pensait déjà au football professionnel. J'ai joué avec Gary Chown, à Bishop. Je suis certain que si nous sommes avec les Alouettes présentement, c'est en grande partie à cause de Bruce".

Smith, qui en est à sa quatrième saison avec les Alouettes, en sera à son deuxième match de la coupe Grey. Il est un excellent bloqueur et peut également être utilisé efficacement comme receveur de passes et porteur de ballon.

"Je crois que notre équipe est bien différente de celle de l'an dernier, a confié Smith. Nous avons joué une saison de plus ensemble et nous avons acquis plus de maturité. L'an dernier, nous avons connu plus de succès. Nous avons terminé au premier rang et tout semblait plus facile. Cette saison, nous avons dû batailler jusqu'à la fin pour atteindre la classique de la coupe Grey. Notre défensive n'a pas brillé autant que l'an dernier, mais elle s'est ressaisie au cours des derniers matches. Notre attaque a été plus constante que l'an dernier".

Smith, qui a marqué cinq touchés cette saison, a capté 52 passes pour des gains de 560 verges et a porté le ballon 92 fois pour des gains de 385 verges.

Britts, une possibilité

Du côté des Eskimos, l'instructeur Ray Jauch en a surpris plusieurs en plaçant le nom du second Sam Britts sur la liste de repêchage. Comme il n'a pas été réclamé, Jauch lui a donné un essai de cinq jours. Ceci veut

donc dire que Britts pourrait participer au match si Jauch le voulait.

Les Eskimos ont perdu les honneurs des deux derniers matches de la coupe Grey et, à chaque occasion, le quart débutant Tom Wilkinson a été blessé très tôt dans le match. Jauch, qui n'a pas voulu dévoiler qui de Wilkinson ou Bruce Lemmerman commencerait le match, a cependant indiqué que Wilkinson était présentement en parfaite santé.

Marv Levy, instructeurs des Alouettes, a nié la rumeur voulant qu'il y ait dissension au sein de son équipe.

Il répondait ainsi à une question d'un journaliste qui faisait allusion à un article paru dans la revue McLean, à l'effet que Sonny Wade, un quart-arrière Blanc, ne lançait pas le ballon à Johnny Rodgers, un Noir, et que Jimmy Jones délaissait pour sa part Peter Dalla Riva.

Une 11e victoire en 12 matchs locaux pour les Sabres

(AP) — René Robert, Danny Gare et Brian Spencer y sont allés de deux buts chacun, hier soir, en conduisant les Sabres de Buffalo à un gain de 7-2 sur les Red Wings de Detroit.

Spencer a marqué ses deux buts à 16 secondes d'intervalle dans la troisième période. Les Sabres en étaient à leur 11e victoire locale en 12 matchs cette saison.

Les Sabres ont pris une avance de 4-1 au cours des deux premiers engagements, alors que Dan Maloney marquait le premier but des visiteurs, à mi-chemin de la deuxième reprise, mais Robert et Gare ont suivi à 33 secondes d'intervalle.

Richard Martin a porté le compte à 5-1, au début de la dernière reprise, avant les deux buts de Spencer, puis Terry Harper, des Wings, a complété le total du match.

Entre-temps, les North Stars du Minnesota ont acquis les services de Bryan Hextall, des Red Wings en échange de l'ailier gauche Rick Chinick.

Hextall, qui a joué pour les Wings hier soir contre Buffalo, sera en uniforme demain contre les Flames d'Atlanta.

Bryan est le frère aîné de Dennis Hextall, des North Stars. Les deux frères n'avaient jamais joué ensemble chez les professionnels auparavant.

Deux pour deux

Lorne Henning a marqué ses deux premiers buts de la saison, hier soir, permettant aux Islanders de New York d'arracher un verdict nul de 2-2 aux Bruins de Boston.

Henning a créé une égalité de 1-1, en période médiane, pendant que les Islanders jouaient à court d'un homme. Bobby Schmautz a riposté pour Boston, mais Henning a suivi avec le but décisif. Le premier filet des Bruins a été l'oeuvre de Dallas Smith.

Des buts de Bobby Clarke et Gary Dornhoefer, en deuxième période, ont permis aux Flyers de Philadelphie de disposer de justesse des Seals de la Californie par 3-2.

Dornhoefer a déjoué Gary Simmons à 14:56 de la deuxième avec le but victorieux. Clarke avait égalé le compte au tout début de l'engagement.

Le défenseur Jim Watson avait marqué le premier but des Flyers à la

première, mais des buts de Dennis Maruk et Bob Girard avaient donné les devants aux Seals.

Les Whalers blanchis

Le gardien John Garrett a récolté son premier blanchissage de la saison, hier soir, dans une victoire de 2-0 des Fighting Saints du Minnesota contre les Whalers de la Nouvelle-Angleterre.

Kave Keon a marqué son huitième but de la saison en période initiale et Wayne Connelly a scellé l'issue de la rencontre à la troisième.

Le centre Joe Noris a marqué deux buts et s'est fait complice d'un troisième, hier soir, pour conduire les Mariners de San Diego à une victoire de 5-1 contre les Spurs de Denver.

Brent Hughes, Alec Tidey et Ray Adduono ont réussi les autres buts des vainqueurs, tandis que Rick Morris a évité le blanchissage aux Spurs.

Ron Huston a réussi deux buts, et les Roadrunners de Phoenix ont triomphé des Oilers d'Edmonton par 3-1.

John Gray a réussi le premier filet des vainqueurs tandis que Rusty Pate-naude a marqué l'unique but des Oilers.

Bonspiel Léonce-Jacques: Laforest en bonne voie de garder son titre

Jacques Laforest, du club de curling Jacques-Cartier, défend son championnat du bonspiel "Léonce-Jacques" avec trois nouveaux joueurs, cette saison. Au départ, il faut dire qu'il a été très bien servi dans la décision qui lui a amené les partenaires de Jean Boivin.

Laforest et ses coéquipiers jouent tout de même du curling d'excellente qualité depuis lundi, sur les glaces du club de l'Association des employés civils, avec le ré-

sultat qu'ils sont en excellente position pour répéter l'exploit de la saison dernière.

Hier soir, Laforest a eu la vie facile contre Bob Sheasgreen, également du Jacques-Cartier. Après un effort de cinq points en cinquième manche, le pointage devenant 9-3, les adversaires ont concédé.

Laforest se prépare maintenant à jouer contre le Dr Jean Fortier, également du Jacques-Cartier, qui a eu la vie plus difficile contre Ro-

ger Brousseau, du club Etchemin.

Du jeu serré

Claude Vallée, qui assure une troisième représentation du Jacques-Cartier, en ronde demi-finale pour le trophée "Kronenbrau 1308", est allé en prolongation avant d'éliminer Marcel Huneault, du club Portneuf.

Son prochain adversaire sera Guy Germain, du club des employés civils, qui a eu réellement la frousse contre le diminutif Jean Roberge, du club Etchemin. Le 3 devait tout de même devenir son numéro chanceux.

Après s'être retrouvé avec des déficits de 4-0 et 7-3, Germain y est allé de trois points en sixième et huitième reprises, pour finalement arracher un verdict de 9-8 dans un match qui démontre l'amélioration du jeu dans la compétition régionale.

Quatre bonnes rencontres ont marqué la ronde quart de finale, et ça promet encore plus pour la ronde demi-finale, ce soir. Il y aura également demi-finale pour la section "C", ce soir. Le tournoi se terminera demain soir, à l'occasion de la soirée d'ouverture officielle de la section de curling de l'AEC.

La location de la piste

Les autorités municipales, par le biais de la Commission Expo-Québec, en sont venues à une entente avec les représentants des propriétaires de chevaux de courses, en prévision du prochain contrat de location de la piste locale.

Selon les renseignements disponibles la part des bourses est portée à 65 pour cent. En plus, la ville a accepté le stationnement gratuit, tel que demandé par les propriétaires.

Tous les détails de cette entente seront publiés au

début de la semaine prochaine, alors que la ville mettra à la disposition des soumissionnaires éventuels tous les plans et devis se rattachant à l'appel d'offres. Le 10 décembre serait la date de fermeture pour les soumissions.

On sait que le contrat du concessionnaire actuel, le Club de courses Jacques-Cartier, se terminera le 31 décembre. L'horaire de l'hippodrome Expo-Québec prévoit qu'il y aura des courses jusqu'au 15 décembre.

COMMENT ECONOMISER DE L'ESSENCE?

Faites seulement ajuster le moteur de votre voiture avec notre appareil électronique.

"ANALYSEUR D'ESSENCE"

incluant également une mise au point pour l'hiver. Pour rendez-vous, composez 523-1275

Nadeau & Tremont
601, 1re Av., Limoilou - R. Bérubé, prop.

Venez voir la NOUVELLE Plymouth Volaré



La commodité d'une compacte, le confort d'une grande voiture.

La Plymouth Volaré se présente en une gamme complète de compactes de belle allure: des sedans, des coupés et des familiales. Elles vous offrent toutes des caractéristiques de luxe et de confort que vous vous attendriez à ne trouver que dans une grande voiture. Toutes vous assurent une grande maniabilité et une bonne économie d'essence parce que, malgré tout son confort et son luxe, la Plymouth Volaré est quand même une voiture compacte. Venez en faire l'essai sur route. Renseignez-vous aussi sur la garantie de 12 mois, mileage illimité. C'est la garantie "Pas de problème".

Venez la voir AUJOURD'HUI chez



DU VALLON?

BIENVENUE!

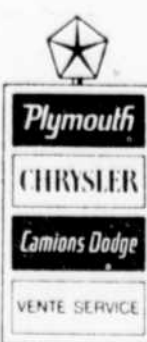
POURQUOI PAS?

DU VALLON CHRYSLER PLYMOUTH L.T.E.E.

PARC JEAN-TALON SUD

2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUÉBEC 12 - Tél.: 681-6076

CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - VOLARE - SCAMP - DUSTER - VALIANT - CRICKET



hockey

HIKE
Association mondiale
Winnipeg 3, Québec 2
Edmonton 1, Phoenix 3
Minnesota 2, N.-Angleterre 0
Denver 1, San Diego 5

Ligue nationale
Islanders de NY 2, Boston 2
Californie 2, Philadelphie 3
Detroit 2, Buffalo 7

Ligue nord-américaine
Erie 6, Maine 4

Ligue junior majeur
Shawinigan 6, Cornwall 7

Ligue junior "A"
Beaumont 2, Lac-Mégantic 8
Saint-Foy 4, Thetford Mines 9

Ligue junior "B"
Aucun match

AUJOURD'HUI
Association mondiale
Cincinnati à Toronto
Calgary à Denver
Edmonton à Houston

Ligue nationale
Pittsburgh à Atlanta
Californie à Washington

Ligue nord-américaine
Erie à Beauce
Maine à Cape Cod
Syracuse à Mohawk Valley
Binghamton à Philadelphie
Johnstown à Buffalo

Ligue junior majeur
Montréal à Québec
Hull à Chicoutimi
Trois-Rivières à Shawinigan
Laval à Sherbrooke

Ligue junior "A"
Lac-Mégantic à Beauce
Cap-de-la-Madeleine à Granby
Saint-Jérôme à Waterloo

Ligue junior "B"
Montmagny à Pont-Rouge
Ancienne-Lorette à Loretteville
Charlesbourg à Giffard

DEMAIN
Association mondiale
Québec à Cincinnati
Winnipeg à Cleveland
Calgary à Minnesota
Edmonton à San Diego
Phoenix à N.-Angleterre

Ligue nationale
Montréal à Toronto
Chicago à Vancouver
Rangers de NY à Philadelphie
Kansas City à Islanders de NY
Atlanta à Minnesota
Los Angeles à Pittsburgh
Detroit à Saint-Louis

Ligue nord-américaine
Beauce à Maine
Mohawk Valley à Syracuse
Cape Cod à Philadelphie
Buffalo à Johnstown

Ligue junior majeur
Aucun match

Ligue junior "A"
Aucun match

Ligue junior "B"
Aucun match

DIMANCHE
Association mondiale
Québec à Houston

sommaires AMH

EDMONTON 1
PHOENIX 3

Première période
Aucun but.

Deuxième période
1-Phoenix, Gray, 6e (Plorek, Connor)
10-43

3-Phoenix, Huston, 4e (Cormier) 11-48
Pénalités: Nickamp P 0:19, Baird E
8:16, Joyal E 15:28, Connor P 17:13.

Troisième période
3-Edmonton, Patenaude, 13e (Baird, Ullman) 13:03

4-Phoenix, Huston, 5e (Rautakallio) 14:02

Pénalités: Baird E 6:56.

Lancers:
Edmonton 5 6 6-17
Phoenix 9 17 10-36

Gardiens: Dryden, Edmonton; Norris, Phoenix.

Assistance: 5.411.

MINNESOTA 2
N.-ANGLETERRE 0

Première période
1-Minnesota, Keon, 8e (Bourch, Butters) 19:38

Pénalités: Holmgren Min 1:00, NA banc 12:38.

Deuxième période
Aucun but.

Pénalités: D. Roberts NA 7:40, Ley NA, Carlson Min mineures, majeures 12:12, McKenzie Min 12:21, Smith Min 19:20.

Troisième période
2-Minnesota, Connelly, 5e (Antonovich, Huck) 3:25

Pénalités: O'Donnell NA mineure, mauvaise conduite, McKenzie Min 5:25, Busniak Min 9:46, Pleau NA, Bracken Min 12:31, Paiement NA, Carlson Min majeures 14:49, Huck Min 15:00.

Lancers:
Minnesota 11 6 3-22
N.-Angleterre 12 5 7-24

Gardiens: Garrett, Minnesota; C. Abrahamson, N.-Angleterre.

Assistance: 6.211.

sommaires LNH

ISLANDERS 2
BOSTON 2

Première période
1-Boston, D. Smith, 1er (Ratelle, Schmutz) 11:14

Pénalités: Parise I, Schmutz B 5:54, Harris I, Simms B 9:58, MacMillan I, Savard B 11:47, Nowak B 15:50, Orr B 17:21.

Deuxième période
2-Islanders, Henning, 1er (Westfall) 14:37

3-Boston, Schmutz, 6e (Cashman, Orr) 18:40

Pénalités: Parise I, Schmutz B 9:32, D. Potvin I 13:43, 16:40

Troisième période
4-Islanders, Henning, 2e 10:23

Aucune pénalité

Lancers:
Islanders 7 10 8-25
Boston 18 19 6-41

Gardiens: Smith, Islanders; Gilbert, Boston.

Assistance: 14.144.

CALIFORNIE 2
PHILADELPHIE 3

Première période
1-Philadelphie, Jim Watson, 2e (McIlhenny, Salek) 5:44

2-Californie, Maruk, 8e (Sabourin, Christie) 7:54

3-Californie, Girard, 2e (Sabourin, Frig) 18:26

Pénalités: Van Impe Phi 10:19, Simmons Cal, Barber Phi 14:37, Jim Watson Phi majeure 16:16.

Deuxième période
4-Philadelphie, Clarke, 14e 1:18

5-Philadelphie, Dornhoefer, 11e (MacLeish, Kindrachuk) 14:56

Pénalités: Girard Cal, Lonsberry Phi 1:10, Murdoch Cal 12:51, Van Impe Phi 15:36, Peut Cal 17:08.

Troisième période
Aucun but.

Pénalités: Dornhoefer Phi 12:00.

Lancers:
Philadelphie 7 7 11-25
Californie 13 18 6-37

Gardiens: Simmons, Californie; Stephenson, Philadelphie.

Assistance: 17.077.

Winnipeg à N.-Angleterre
Cincinnati à Denver

Ligue nationale
Toronto à Boston
Kansas City à Buffalo
Los Angeles à Detroit
Californie à Rangers de NY

Ligue nord-américaine
Philadelphie à Binghamton
Mohawk Valley à Erie
Syracuse à Johnstown

Ligue junior majeur
Laval à Québec
Shawinigan à Chicoutimi
Trois-Rivières à Hull
Sherbrooke à Cornwall
Montréal à Sorel

Ligue junior "A"
Beaumont à Granby
Saint-Foy à Saint-Jérôme
Lac-Mégantic à Cap-de-la-Madeleine
Thetford Mines à Waterloo

Ligue junior "B"
Loretteville à Montmagny
Ancienne-Lorette à Charlesbourg
Giffard à Pont-Rouge

CLASSEMENTS

ASSOCIATION MONDIALE

Section Canadienne

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Québec	20	24	6	0	54	63	28
Winnipeg	18	13	5	0	70	34	26
Edmonton	31	8	11	2	78	85	18
Calgary	17	8	8	1	56	57	17
Toronto	16	4	10	2	64	72	10

Section Est

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Cincinnati	15	9	6	0	59	59	18
N.-Angleterre	17	7	9	1	46	51	15
Cleveland	15	6	7	2	31	48	14
Indianapolis	16	10	0	0	58	58	12

Section Ouest

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Houston	16	9	7	0	58	61	18
Minnesota	16	8	7	1	56	61	17
San Diego	16	7	7	2	59	54	16
Phoenix	17	7	8	2	52	67	16
Denver	16	3	10	1	52	70	11

LIGUE NATIONALE

Section Lester-Patrick

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Philadelphie	21	13	3	5	92	52	31
Islanders	19	8	6	5	71	56	21
Atlanta	18	7	9	2	52	48	16
Rangers	20	7	11	2	60	78	16

Section Conn-Smythe

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Chicago	20	10	4	6	71	57	26
St-Louis	18	7	7	4	63	53	18
Vancouver	19	7	8	4	57	65	18
Kansas City	17	5	10	2	36	62	12
Minnesota	18	4	14	0	29	68	8

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22

Section Charles-Adams

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Buffalo	19	15	3	1	90	39	31
Toronto	18	15	3	4	56	33	22</

l'économie

Le meuble: un produit qui devient de plus en plus soumis aux avatars de la mode

par Michel MORIN

Envoyé spécial du Soleil

MONTREAL — Le meuble échappe de moins en moins aux amateurs de la mode, ce qui a pour effet de le rendre plus vulnérable au goût des consommateurs. Dans ce contexte, même s'ils conservent de leur importance, le prix et les qualités de construction deviennent des éléments secondaires lors de l'achat.

Telle est la conclusion fort simple, qu'il convient de tirer d'un colloque commandité conjointement par le ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec et l'Association des fabricants de meubles.

La vie du meuble se raccourcit

C'est le vice-président et directeur

général de Bombardier Ltée, M. Michel Cloutier qui, hier, graphique en main, a présidé à l'ouverture du colloque. Au terme de son analyse, le cycle de vie d'un meuble a de plus en plus tendance à se rétrécir: il est aujourd'hui de dix-huit mois, alors qu'il y a à peine quelques années, il était de trois ou quatre ans.

Si la demande des biens durables conserve une élasticité de 1,9 par rapport au revenu national, il faut bien dire, comme devait le faire remarquer M. Lawrence Pascal, propriétaire et président de Pascal Co. Ltd, qui ne prend en moyenne aujourd'hui une semaine et demie de salaire pour acheter un sofa, alors qu'il y a dix ans, c'est trois semaines de salaire qu'il fallait aux consommateurs pour s'acheter au prix d'alors un produit

équivalent. En d'autres termes, le consommateur a de plus en plus d'opportunité de dépenser et de renouveler son ameublement.

Une analyse de marché, faite pour le compte de Bombardier, illustre eloquemment ces premières constatations d'ordre d'agro-économique.

• C'est ainsi qu'on a trouvé que 70 pour cent des foyers déplacent leurs meubles au moins deux fois durant l'année. Ce pourcentage atteint même les 28 pour cent dans le cas de ceux qui les déplacent de trois à cinq fois.

• 29 pour cent des gens ont acheté des meubles (ensemble) au cours de la dernière année; 58 pour cent au cours des trois dernières années.

• Quant aux raisons d'achat: 70 pour cent pour les belles formes; 62 pour cent pour les éléments de décoration et à peine 53 pour cent parce qu'ils étaient fonctionnels.

Dans ce contexte, faut-il se surprendre qu'à peine 12 pour cent des répondants ont déclaré que c'est par nécessité qu'ils achetaient des meubles.

Comprendre le mode de vie des consommateurs

"Il est nécessaire que les manufacturiers développent des stratégies pour faire face à ces changements", devait d'abord affirmer le directeur général de Bombardier. Pour le vice-président des techniques marchandes chez Simpsons Sears, M. C.R. Sharpe, "on assistera à la fin des années 1970 à d'importants changements dans la façon de consommer des consommateurs, lesquels changements pourront s'avérer fatals pour certaines compagnies alors que pour d'autres cela signifiera une croissance accélérée et

une plus grande profitabilité". Lawrence Pascal, de Pascal Co. Ltd, a dit souhaiter un rapprochement et une concertation entre les manufacturiers et les détaillants. D'autre part, pour le vice-président de Simpsons Sears, il est urgent que les manufacturiers apprennent à bien positionner leurs produits dans le marché global et selon lui, cela présuppose d'abord que les manufacturiers se tourneront vers les modes de pensée et les styles de vie des consommateurs.

De un, la génération des 18 et 26 ans qui pousse actuellement compose 40 pour cent du marché pour la décennie des années 1980. De deux, le revenu disponible continuera d'augmenter plus rapidement que l'indice des prix à la consommation. De trois, le consommateur a complètement révisé et revise encore davantage ses attitudes face au crédit; il consacre aujourd'hui \$0,60 pour chacun de ses dollars aux frais d'installation et à sa dette hypothécaire.

Le marché potentiel est donc là à

portée de la main, et M. Sharpe de Simpsons Sears, a alors suggéré aux participants de mettre tous leurs efforts pour comprendre les modes de pensée de cette nouvelle génération. Ecoutez les disques, leur a-t-on dit (90 pour cent des disques sont achetés par les "teen agers"), assistez aux représentations de cinéma (90 pour cent de l'assistance au cinéma est composée des gens en-deçà de 30 ans), visitez leurs boutiques et essayez de les comprendre, a déclaré ce spécialiste des techniques marchandes.

En somme, ce que le vice-président de Simpsons Sears a proposé aux manufacturiers, c'est une adaptation et une stratégie aux changements de valeur (érosion de la famille, disparition des chants de l'église, sursocialisation, etc.). Cela devait d'ailleurs l'amener à conclure: "Il n'y a pas une chose comme la croissance de l'industrie, seulement des compagnies organisées pour capitaliser au maximum sur les opportunités de croissance".

La reprise de l'économie canadienne serait faible

L'économie du Canada est au seuil d'un redressement, mais celui-ci pourrait se révéler plutôt faible s'il fallait le comparer aux précédentes reprises cycliques, peut-on lire dans la Lettre commerciale publiée ce mois-ci par la Banque de Commerce Canadienne Impériale, lettre dont on peut se procurer un exemplaire dans toutes les succursales de la Banque.

Tout en tenant compte de l'impact que produiront sur les perspectives de l'économie les directives du gouvernement

fédéral touchant les revenus et les prix, on signale, dans la Lettre commerciale, que les mesures monétaires et fiscales ainsi que la perspective d'une reprise de la croissance de l'économie chez nos principaux partenaires commerciaux semblent de nature à provoquer au Canada une certaine accélération du rythme de l'activité économique au cours des quelques prochains trimestres. Toutefois, la reprise manque encore de vigueur dans la plupart des pays à cause "d'un taux élevé et persistant d'inflation qui limite l'augmentation du revenu réel, crée de l'incertitude chez les entreprises et les consommateurs et rend difficile, aux gouvernements, l'adoption de mesures expansionnistes précises sans que soit encouru le risque de voir se produire, ultérieurement, une véritable explosion des prix".

Il semble également que, même en tenant compte de ces nouvelles mesures, une autre hausse considérable du niveau des prix, possiblement de l'or-

dre de huit à neuf pour cent, se produira probablement l'an prochain. Il est très difficile de réduire le taux d'inflation en un court laps de temps, mais c'est aux gouvernements qu'il incombe de profiter de la présente période de déclin économique pour imposer un meilleur contrôle au chapitre des prix. Il se peut que, pour atteindre cet objectif, des normes établies pour les prix et les salaires constituent des moyens utiles, mais il est de toute première importance d'éviter l'adoption de mesures qui provoqueraient une expansion exagérée de l'économie. Toutefois, si ces nouvelles mesures étaient appliquées avec une certaine vigueur, on pourrait probablement en arriver à une diminution graduelle des prix et des salaires.

Hausse modérée de la consommation

On prévoit, dans la Lettre commerciale, une modeste augmentation des dépenses à la consommation, en dépit du fait que le haut taux de chômage et d'inflation va probablement se maintenir. Une des raisons en est que de plus hauts salaires obtenus à la suite de la négociation de conventions collectives, ainsi qu'un accroissement de l'emploi, contribueront à une hausse substantielle du revenu des travailleurs, l'an prochain, ce qui donnera lieu à une certaine stimulation des dépenses à la consommation. Toutefois, "on prévoit que le revenu réel disponible des particuliers augmentera moins rapidement qu'en l'absence

de cette nouvelle politique; ceci, conjugué à l'effet qu'auront les espoirs déçus sur le plan des dépenses familiales, pourrait conduire à un accroissement un peu plus lent qu'on ne l'avait d'abord prévu de l'ensemble des dépenses à la consommation". On signale aussi dans la Lettre commerciale que l'augmentation des dépenses discrétionnaires à la consommation sera quelque peu restreinte l'an prochain, en raison des atteintes que porteront au revenu familial les fortes majorations des loyers, des taux d'intérêt, des taxes immobilières, ainsi que du coût de l'électricité, du mazout et du gaz naturel.

On lit aussi, dans la Lettre commerciale, que d'autres effets se feront sentir à la suite des mesures prises pour lutter contre l'augmentation des prix et des revenus. En ce qui concerne le logement, les mesures de contrôle des loyers à l'échelle nationale pourraient bien amener les promoteurs à renoncer à construire des immeubles à logements multiples. Conscient de ce fait, le gouvernement fédéral a promis d'alléger l'impact de ses normes sur la construction domiciliaire en prenant des initiatives particulières dans le cadre de sa politique de logement.

Investissements fixes

L'accroissement des investissements fixes des entreprises pourrait ralentir un peu, l'an prochain, et les dépenses pour immobilisation, en dollars constants, progresseront un peu moins rapidement que l'économie dans son ensemble.



Débat sur la potasse

Le débat parlementaire relatif à la nationalisation des mines de potasse de la Saskatchewan a commencé, hier, à Regina tandis que le gouvernement fédéral suit de très près cette affaire lancée il y a quelques jours par le premier ministre provincial, Allan Blakeney. Les compagnies visées par la nationalisation, dont l'International Minerals and Chemical Corporation (Canada) Ltd., ont notamment déclaré que l'attitude du gouvernement provincial était immorale parce qu'il prenait les compagnies à la gorge juste au moment où celles-ci commençaient à faire "des choses intéressantes" après dix ans de plus ou moins bonne fortune.

L'inflation s'accroît aux E.-U.

WASHINGTON (AFP) — L'inflation s'est nettement accentuée, en octobre, aux Etats-Unis, indiquent les statistiques publiées hier par le département du Travail.

L'indice du coût de la vie a progressé de 0,7 pour cent par rapport à septembre, s'établissant à 164,6 (base 100 en 1967). Il n'avait augmenté que

de 0,5 pour cent en septembre et de 0,2 pour cent en août.

D'une année à l'autre, cependant, la progression de l'indice se limite à 7,4 pour cent, pourcentage le plus faible depuis les 12 mois terminés en septembre 1973.

Le pouvoir d'achat des travailleurs

américains est resté stationnaire en octobre, précise le département du Travail. La hausse des prix a, en effet, annulé la progression des salaires durant ce mois. Par rapport à octobre 1973, le pouvoir d'achat a augmenté de 1,9 pour cent, presque uniquement à cause des réductions d'impôts entrées en vigueur en mai dernier.

Des hydroglisseurs sur la Côte-Nord?

par Jean Didier FESSOU

Un hydroglisseur pouvant transporter une centaine de voitures et autant de passagers assurera-t-il, un jour prochain, la liaison Matane-Baie-Comeau-Godbout?

Pourquoi pas, a répondu au SOLEIL, qui l'interrogeait, hier, à ce propos, le président de la Société des traversiers du Québec, M. Marcel Latouche.

En fait — et pour tout dire — ce projet est à l'étude depuis quelque temps déjà. M. Latouche s'est même rendu très récemment en Europe pour compléter ses informations sur ce mode de transport maritime en service entre la France et l'Angleterre depuis plusieurs années.

Un impact économique

Il faut être franc: cette étude n'est pas officielle et aucune information n'a été donnée au SOLEIL à ce sujet par les responsables du ministère des Transports.

Mais, selon M. Latouche, si une étude poussée du projet et du marché local parvenait à démontrer la rentabilité d'un tel mode de transport sur la Côte-Nord, les premiers hydroglisseurs québécois entreraient en service d'ici cinq ans.

Le président de la Société des traversiers du Québec nous a dit, notamment:

"Actuellement la traversée du fleuve entre Matane et Baie-Comeau prend deux bonnes heures de bateau. Cette même traversée,

en hydroglisseur, prendrait une demi-heure. De plus, Baie-Comeau souffre d'un manque de main-d'œuvre tandis que Matane souffre d'un taux de chômage élevé. Et tout permet de penser que de très nombreux travailleurs, tout en continuant de vivre à Matane, où le coût de la vie n'est pas très élevé, iraient travailler à Baie-Comeau en prenant l'hydroglisseur tous les matins et tous les soirs."

C'est pourquoi M. Latouche est convaincu du bien-fondé de son projet, qu'il étudie très à fond avant de le présenter, d'ici quelques mois, aux responsables du ministère des Transports.

Le président des traversiers voit de nombreux autres avantages: développement du tourisme sur la Côte-Nord, abaissement du coût des transports de marchandises entre les deux rives et gain de temps substantiel, économie de carburant.

La rentabilité du projet

Reste la question des coûts d'exploitation: sur ce chapitre, M. Latouche fut moins bavard parce que, précisément, son étude porte là-dessus.

Sur le seul plan technique, l'exploitation d'une flottille d'hydroglisseurs est moins onéreuse que l'exploitation d'une flottille de navires traversiers traditionnels. Elle nécessite une main-d'œuvre moins nombreuse, mais plus qualifiée.

Toutefois, un hydroglisseur coûte plusieurs fois le prix d'un navire, c'est-à-dire entre 4 et 15 millions de dollars selon la taille du véhicule.

Entre Matane et Baie-Comeau, des hydroglisseurs de taille moyens suffiraient largement. Mais, pour qu'un tel mode de locomotion soit rentable, il faudrait transporter un million de passagers par an. Actuellement seulement deux cent mille passagers sont transportés chaque année entre les deux villes côtières. C'est-à-dire qu'il en faudrait cinq fois plus.

M. Latouche espère les trouver, comme il nous l'a longuement expliqué: le marché du travail à Baie-Comeau et le tourisme.

Le très grand succès rencontré auprès de la clientèle et la réussite commerciale de la liaison Calais-Douvres, en Europe permettent de penser que l'avenir du transport maritime sur courte distance est voué aux hydroglisseurs. Du moins c'est là l'opinion du président des traversiers du Québec.

Le meilleur de tous

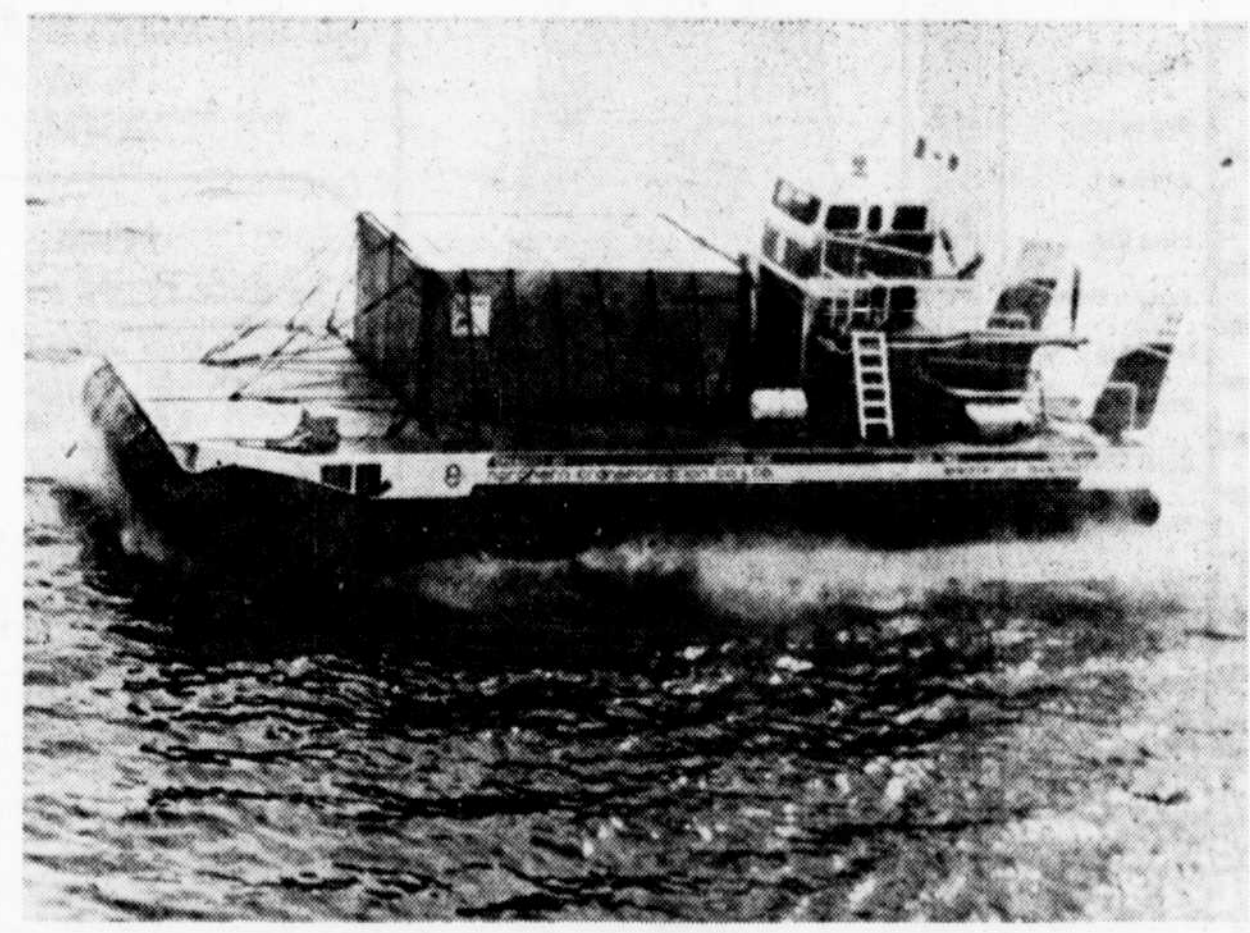
Une compagnie ontarienne, Bell Aerospace Canada, s'est spécialisée dans la fabrication des hydroglisseurs: elle en produit toute une gamme. Depuis le garde-côte jusqu'au gros transporteur de voyageurs en passant par le véhicule moyen spécialement destiné aux marchandises.

Des hydroglisseurs de Bell Aerospace Canada sont déjà utilisés par le ministère fédéral des Transports pour relier certaines petites localités de la Côte-Nord, des Maritimes, et de la Colombie-Britannique, particulièrement isolées.

L'hiver dernier, un programme expérimental avait été organisé sur la Côte-Nord, notamment à Havre-Saint-Pierre.

Ceci nous a amené à demander à M. Latouche s'il envisageait l'achat d'hydroglisseurs canadiens en cas de réalisation de son projet. Il nous a répondu:

"L'hydroglisseur canadien n'est pas le meilleur. Nous choisirons le meilleur hydroglisseur, quel que soit son pays d'origine."



Réaction favorable des investisseurs américains

La nouvelle émission de \$250.000.000 de l'Hydro-Québec a été raisonnablement bien accueillie sur le marché newyorkais, indiquent les premiers rapports en provenance du syndicat chargé de la vente des titres.

En dépit des conditions plutôt instables sur le marché des obligations et de l'ampleur de l'émission de la société d'Etat — un fait à considérer dans un marché plutôt nerveux — le syndicat souligne que la réaction initiale des investisseurs institutionnels a été positive face à l'emprunt de l'Hydro-Québec.

Moins d'une journée après l'annonce des modalités de la nouvelle émission, celle-ci est souscrite dans une proportion de 60 à 65 pour cent et le syndicat ne prévoit pas de difficultés pour l'écoulement du reste des titres, à moins d'un événement imprévu sur le marché des capitaux.

Un courtier a déclaré que les modalités de l'emprunt étaient intéressantes compte tenu de l'évolution du marché et du flot de nouvelles émissions étrangères.

marcel boutin
votre argent

Rappelons que les nouvelles obligations de l'Hydro-Québec portent intérêt au taux de 10% et sont offertes au public à un prix de \$100 plus l'intérêt couru pour donner un rendement approximatif de 10 p.c. Les titres sont datés du 15 novembre 1975 et arrivent à échéance le 15 novembre 2005.

Les obligations de l'Hydro-Québec peuvent offrir un certain intérêt aux investisseurs canadiens qui possèdent des fonds américains et transigent sur le marché américain.

Pression sur le marché

Le marché américain des obligations a été mis à l'épreuve la semaine dernière, tout particulièrement jeudi alors que des nouvelles émissions totalisant près de \$1.500.000.000 ont été introduites sur le marché. La plus importante émission a été celle de l'Ontario au montant de \$300.000.000 (débentures et billets).

Le marché qui était assez bien préparé à accueillir ce flot de nouvelles émissions a été pourtant incapable de suffire à la tâche et il en est résulté une légère baisse des cours. Cependant, la plupart des nouvelles émissions ont été bien accueillies par les investisseurs.

Les nouvelles émissions seront moins nombreuses d'ici le reste du mois, mais à long terme les gouvernements étrangers seront de gros emprunteurs sur le marché américain.

Emission vendue

Les courtiers ont signalé que la nouvelle émission de \$150.000.000 de débentures de la province de l'Ontario introduite mardi sur le marché canadien est maintenant vendue après avoir rencontré passablement de résistance de la part des investisseurs.

Environ la moitié des titres avait été absorbée mardi. L'émission, offerte au prix de \$99.50 porte intérêt à 10,25 pour cent et arrive à échéance le 10 décembre 1987, avec prolongement, au gré du détenteur, jusqu'au 10 décembre 2000.

Il semble bien que la clause de prolongement de la période de remboursement n'était pas aussi attrayante que les investisseurs l'espéraient, puisque le taux d'intérêt durant la période prolongée n'était que de 9 1/4 pour cent. Dans certains milieux, on s'attendait à un taux de 10,25 p.c.

Les obligations du gouvernement canadien ont décliné cette semaine jusqu'à concurrence de deux points face à la réticence des investisseurs au sujet de certaines récentes émissions des provinces, notamment celle de l'Ontario.

Les courtiers prévoient une reprise des fonds d'Etat canadiens susceptible de rétablir la confiance dans le marché.

titres au comptoir

Cours fournis par la Bourse de Montréal et transmis par la Presse Canadienne

Titres	Ventes	Mout	Bas
Alcan	\$2.00	pr	6300
C.D.C. Spc	pr	435	377
Corona	pr	40	250
Cart. N. S. Trust	pr	508	514
Depuis	pr	8300	71
Heather	pr	300	212 1/2
Musko	pr	1500	24
Scandia	pr	2000	8
Union	pr	1600	8
Walt	pr	1000	8
Simp	pr	111	11

SHELL CANADA
LIMITÉE

Avis aux actionnaires

L'interruption du service postal nous a empêchés d'expédier notre rapport intermédiaire pour la période qui s'est terminée le 30 septembre 1975. L'on peut cependant obtenir un exemplaire de ce rapport à n'importe quel bureau de la Compagnie Trust Royal au Canada.

Le vice-président,
D.W. Menzel

MAGASIN DE SOULIERS A VENDRE

Magasin de souliers situé dans un centre d'achats à Ste-Foy, incluant inventaire, améliorations locatives et équipement. Pour informations, téléphoner à:

658-8440

M. Solly Citybaum, agent de fiducie
TRUST GENERAL DU CANADA

en un clin d'oeil

Nouveau format de cigarettes

La compagnie de tabac Rock City Limitée de Québec, une filiale de Rothmans of Pall Mall, vient de mettre sur le marché un nouveau format de cigarettes pour ses paquets de 25 cigarettes à bout filtre Sportsman. Il s'agit d'un emballage à charnière comme cela existe présentement pour les paquets de 20 cigarettes de 85 millimètres. Cette innovation coïncide avec le lancement d'une offensive publicitaire pour relancer la marque Sportsman, dont le marketing avait été plutôt négligé ces dernières années. Cette cigarette fut surtout populaire à l'époque des cigarettes sans filtre. Cette cigarette est fabriquée à l'usine de Québec de Rothmans of Pall Mall, où travaillent près de 700 employés.

M. Marceau, sous-ministre

M. Hubert Marceau a été nommé, hier, sous-ministre associé à la Consommation, aux Coopérations et aux Institutions financières. M. Marceau, qui jusqu'à sa nomination était président directeur général de Polyfab Inc., une

entreprise de Lauzon, près de Québec, entrera dans ses nouvelles fonctions le 1er décembre, précise-t-on dans une communication du ministère des Consommateurs, Coopérations et Institutions financières.

Une première depuis 1966

Pour la première fois depuis 1966, on a mis en chantier, au cours des neuf premiers mois de l'année, plus de maisons d'habitation sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal que dans le Toronto métropolitain. Les chiffres, compilés par M. Jacques Déry, directeur d'une société de recherches, montrent que la CUM a ouvert 18.317 chantiers, au regard de 17.380 à Toronto.

Une baisse en septembre

La production industrielle a été en septembre de 1.9 p.c. plus faible que le mois précédent, annonce Statistique Canada. C'est dans le domaine minier que la baisse a été la plus forte. La baisse y a été de 3.2 p.c. par rapport au mois d'août.

Encore des prises de contrôle

L'Agence d'examen de l'investissement étranger a annoncé hier l'approbation de deux propositions de prise de contrôle d'entreprises canadiennes de la part d'intérêts étrangers. La compagnie Incheape Canada, de Montréal, propriété de Incheape de Grande-Bretagne, se portera ainsi acquéreur de Universal Fastening Devices, et de W.S. Bate, d'Edmonton; ces deux entreprises se spécialisent dans la distribution de fixateurs de béton et d'outils mécaniques pour l'industrie de la construction. D'autre part, la Cie Ciba-Geigy Canada de Dorval, multinationale ayant son siège en Suisse, pourra acquérir le contrôle de Stewart Seeds, d'Alsia Craig, Ont. Le champ d'activité de Ciba-Geigy s'étend aux engrais chimiques, aux produits pharmaceutiques, aux colorants, aux plastiques et aux produits chimiques en général, tandis que la société Stewart Seeds, se spécialise dans le développement d'hybrides de maïs à maturation rapide et de graines de céréales spéciales.

carrières et professions

pour faire paraître vos annonces dans cette page, composez

647-3266

MECANICIEN
Classe B ou C
Pour station-service à Bernières.
M. Jean Landry
831-3600

MECANICIENS
DEMANDES
Classés A ou B.
Voitures américaines ou importées.
Léo Rinfret
RINFRET AUTO
833-2133

SECRETAIRE
Avec expérience dans une étude de notaires
Jour: 688-9275
Soir: 658-8633

\$6.00 / l'heure

— plus boni,
— commission,
— avancement,
— stabilité,
— auto nécessaire.
4 personnes, temps plein
5 personnes: temps partiel
Ste-Foy: 651-2722
Limoulu: 647-3611
Lévis: 833-1739
Haute-ville de Québec: 529-5371
Cité Montmagny: 833-0442

DACTYLO

avec expérience pour correspondance et rapports; préposée à la paie.
Connaissance de l'anglais.
Bénéfices marginaux intéressants.
Appeler le gérant du bureau
529-2126

RECEPTIONNISTE

Expérience dans les produits de beauté et d'esthétique serait un atout. Connaissance de l'anglais. Travail pour commandes téléphoniques et dactylo. 5 jours par semaine. Salaire à discuter.
H. Chalut Cie Ltée
André Lauzon
683-2236

MONITEUR DE PLEIN-AIR

NATURE DU TRAVAIL:
Le rôle principal et habituel du moniteur de plein-air est de faire l'encadrement pour la pratique d'activités de plein-air en tenant compte des objectifs et des politiques établies par la corporation.
QUALIFICATIONS:
Posséder un diplôme terminal de niveau collégial en techniques de loisirs ou en sciences naturelles et de plus être spécialisé dans 6 activités récréatives de plein-air ou expérience pertinente.
REMUNERATION:
Selon les politiques salariales de la corporation basées sur l'expérience et les qualifications.
Faire parvenir curriculum vitae avant le 26 novembre 1975 à:
La Base de Plein-Air du Lac Pohénégamook
C.P. 176, Escourt, Ville Pohénégamook, Qué.
(418) 859-2405

OFFRE D'EMPLOI

Une entreprise de Québec œuvrant dans le domaine de l'environnement, recherche les services de personnes pour remplir le poste suivant:
OPERATEUR D'USINE
(mécanicien-machiniste, mécanicien-diesel, plombier, électricien avec licence "C").
FONCTIONS:
Sous surveillance, opérer selon des procédures bien établies, des postes de pompage, usine d'épuration et autres; effectuer l'entretien et la réparation d'équipement comme des moteurs diesels, des génératrices, des pompes, des compresseurs, etc., préparer les rapports et les formules requis, accomplir toute autre tâche connexe.
QUALIFICATIONS:
Détenir un certificat d'étude d'une école technique ou de métier reconnue avec spécialisation dans les domaines recherchés et expérience satisfaisante dans sa spécialité.
ENTRAINEMENT:
Un entraînement sera donné par la compagnie aux candidats choisis.
HEURES DE TRAVAIL:
La semaine de travail est de quarante (40) heures réparties en cinq (5) périodes de huit (8) heures. Le travail est exécuté par des équipes effectuant une rotation de jour, de soir et de nuit, sept (7) jours par semaine.
REMUNERATION:
Selon les qualifications et l'expérience. (\$5.75/hre plus prime de \$0.25/hre pour les chiffres).
AVANTAGES:
Bénéfices marginaux dont un plan d'assurance-groupe.
INSCRIPTION:
S'inscrire au moyen de formule à cette fin que l'on peut se procurer en écrivant ou en téléphonant à:
AIREAUTEC INC.
6 rue St-André,
Québec, G1K 3X8
TEL.: 692-0528

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DU GOLFE

requiert les services

D'UN COORDONNATEUR DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

LIEU DE TRAVAIL: Centre Administratif de la Régionale, 30, rue Comeau, Sept-Îles, Qué.

ATTRIBUTIONS: Le coordonnateur de l'enseignement professionnel supervise l'application et l'évaluation des programmes d'enseignement professionnel. Il participe à l'élaboration des politiques et à la programmation des activités du service. Il assiste le directeur du service de l'enseignement sur les besoins des étudiants et sur les exigences des programmes dont il est responsable. Il veille à la coordination des activités de son secteur avec celles des autres secteurs ou des autres services. Il assiste le personnel de la direction des écoles quant au contenu des programmes, aux méthodes et aux techniques d'enseignement, à l'aménagement des locaux, au matériel didactique et à l'évaluation de l'apprentissage. Il évalue le personnel sous sa responsabilité. Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:
1. Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre.
2. Diplôme d'études collégiales dans une spécialisation professionnelle appropriée ou l'équivalent.
3. Trois années d'expérience industrielle, cinq années d'expérience dans l'enseignement.

REMUNERATION: Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Éducation.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à:

LES SERVICES DU PERSONNEL
C.R. DU GOLFE
30, rue Comeau
Sept-Îles, Qué.

ou téléphoner à frais virés à **(418) 968-9901**

FIN DU CONCOURS: le 2 décembre 1975.

TECHNOLOGISTE MEDICAL(E)

Grade I ou grade II
DANS LA DISCIPLINE MICROBIOLOGIE

A temps complet, avec expérience

HOPITAL CHRIST-ROI
300 boul. Wilfrid-Hamel,
Ville de Vanier, Qué. G1M 2R9
Tél.: 687-1711, local 289

Adresser toute demande à l'attention du directeur du personnel.

MR

commission scolaire
REGIONALE TARDIVEL
SERVICES DU PERSONNEL

requiert les services

d'ENSEIGNANTS

pour combler les postes suivants:

ECOLLES	MATIERES	DEGRES	TACHE
St-Raymond	Français, mathématiques	recupération secondaire III	complète
St-Marc	Anglais	secondaire I et II	suppléant
Donnacona	Dessin industriel	secondaire IV	complète

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec la direction des **SERVICES DU PERSONNEL de la Commission Scolaire Tardivel,**

Tél.: 285-2600 poste 147

LE CENTRE HOSPITALIER BAIE DES CHALEURS

est à la recherche d'un

INHALOTHERAPEUTE

Pour travailler dans un département très moderne et bien équipé.

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme ou certificat d'études collégiales en techniques d'inhalothérapie et anesthésie d'une institution reconnue par le ministère de l'Éducation du Québec ou l'équivalent.
— De préférence, être membre en règle de la Corporation des Inhalothérapeutes du Québec.

SALAIRE: Selon la convention collective en vigueur.

Toute personne intéressée devra communiquer avec:

Le Centre Hospitalier de Baie des Chaleurs
Maria, comté Bonaventure, Qué.
a/s M. Claude Allard, directeur du personnel
Avant le 10 décembre 1975.

N.B. Advenant le non-règlement de la grève des postes, communiquer à frais virés:
(418) 759-3737

LE CENTRE D'ACCUEIL MONT D'YOVILLE

pour mésadaptés socio-affectifs (210 lits)

est à la recherche d'un

DIRECTEUR DES SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services professionnels:

— élabore les politiques régissant les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement;
— procède à la recherche et au développement de programmes et de techniques en vue d'améliorer la qualité des services à la clientèle.

QUALIFICATIONS:

— être détenteur d'un diplôme universitaire en psycho-éducation et/ou en sciences humaines;
— expérience pertinente auprès des mésadaptés socio-affectifs.

TRAITEMENT:

Selon les échelles en vigueur dans les établissements de Santé et de Services Sociaux.

Les candidats intéressés devront communiquer avec le

Secrétariat du Centre

avant le 8 décembre 1975 à:

418-661-6951

REXALL DRUG CO.

est à la recherche d'un

REPRESENTANT

en produits pharmaceutiques pour la région de Québec

Expérience dans la vente nécessaire; connaissances dans le "merchandising" seraient considérées. Age: 25 à 35 ans, marié, bilingue. Salaire de base plus commission. Auto fournie et avantages marginaux. Pour entrevue, téléphoner entre 9h.00 a.m. et 9h.00 p.m. les 20 et 21 novembre:
Yvon Poirier, gérant des ventes, Prov. Qué.
653-8721

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Une importante entreprise de la région du Saguenay-Lac-St-Jean est à la recherche d'un directeur du personnel qui agira comme conseiller en gestion du personnel et en relations de travail auprès du président-directeur général, des vice-présidents, des directeurs et des employés de l'entreprise.

Le directeur du personnel, qui relèvera du vice-président des services administratifs, aura à développer des politiques de gestion du personnel, faire l'embauche du personnel, préparer des programmes de formation et de motivation du personnel, évaluer le rendement des employés, administrer les salaires, tenir à jour les systèmes d'information sur la gestion du personnel, développer la stratégie de négociations de la convention collective, négocier la convention collective, interpréter la convention collective auprès des employés, coordonner le processus de règlement des griefs, s'assurer que les communications entre les employés dans tous les domaines répondent aux besoins, développer des systèmes de communications entre les départements, etc.

Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en gestion du personnel, avoir au moins deux ans d'expérience dans la gestion du personnel, être au courant des techniques modernes de gestion et être en mesure d'opérer seul dans son domaine.

La rémunération sera fonction du potentiel du candidat.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir son curriculum vitae à monsieur Jean-Paul Laberge, dossier numéro 9505-3.

LEMIEUX, LABERGE ET ASSOCIES
Conseillers en Administration
110 est, rue Racine
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4149

N.B.: En cas de grève des postes, faire parvenir le curriculum vitae par courrier privé (Purloir) à nos frais.

carrières et professions

pour faire paraître
vos annonces dans
cette page, composez

647-3266

BANQUE DE STE-FOY

DEUX CAISSIERES
(une à temps plein)
(une à temps partiel)
De préférence avec expérience.
Téléphoner à:
R. POULIOT
653-8328

COMPTABLE DEMANDE

Avec expérience pour en-
treprise en plomberie et
électricité. Faire parvenir
curriculum vitae à:
Dépt 7653 - Le Soleil

C.G.A.

Notre firme de comptables généraux licenciés est à la
recherche d'un employé de niveau senior pour prendre
charge de dossiers de nos clients.
Le candidat idéal sera membre diplômé ou étudiant au
niveau final de la Corporation des Comptables Généraux
Licenciés du Québec et aura acquis son expérience dans
une firme d'experts-comptables. Toute demande sera
gardée confidentielle.
En raison de la grève des Postes, nous prions les intéressés
de communiquer directement par téléphone avec notre
associé-résident:

M. Pierre Poliquin, C.G.A.
LACROIX, LAPOINTE, LAPOINTE,
POLYQUIN & CIE
Comptables généraux licenciés
(418) 658-3323

M. Pollack Ltée

est à la recherche d'un

vendeur "D'EXPERIENCE"

pour ses rayons de confection pour hommes.

Il s'agit d'une position permanente et très
intéressante pour l'homme sérieux, de bonne
apparence et de mise soignée.

Rémunération et avantages sociaux des plus
intéressants.

S'adresser au:

Bureau du Personnel
750 est, boul. Charest
Québec, P.Q.

Les 24-25 ou 26 novembre entre 9.30 A.M. et
11.30 A.M.

LA DISTILLERIE BEAUPRE LTÉE

INGENIEUR

Pour superviser les opérations de production.
Expérience non requise.
La connaissance pratique de l'anglais est un avantage. Bon
salaire et gamme complète de bénéfices marginaux.
Toute personne intéressée, appeler **M. S. Homsy**, entre 2h.00 et
4h.00 p.m., pour arranger une entrevue, à:
827-3718

SECRETAIRE-RECEPTIONNISTE BILINGUE

Ayant expérience dans ce domaine ainsi qu'en
dactylographie pour un bureau situé à Ste-Foy. Salaire
selon compétence.
Pour entrevue, communiquer avec le contrôleur à:
653-1734

Distributeur de tapis recherche REPRESENTANT

QUALIFICATIONS: Devra contacter architectes, marchands,
consultants, décorateurs. Expérience un atout mais non
nécessaire. Demeurant région de Québec. Expérience de
déplacement nécessaire. Devra avoir automobile récente.

Téléphoner pour rendez-vous à: **M. Harvey**
527-2622

REPRÉSENTANTS demandés

Pour la vente ou la location d'appareils de traitement
d'eau. Préférence sera accordée à tout candidat ayant de
l'expérience dans le domaine. Salaire et commission,
allocation d'automobile et bénéfices marginaux. Pour de
plus amples renseignements, téléphoner à:

688-8110

Manufacturier et distributeur de matériaux de construction requiert les services d'un

VENDEUR

Préposé aux commandes téléphoniques

FONCTIONS: Vente par téléphone.
Expérience dans les matériaux de construction. Salaire
selon expérience; bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute
confiance à:

Dépt 7652 - Le Soleil

WELWOOD

WELWOOD OF CANADA LTD.

Distributeur en gros
de matériaux de construction
Recherche:

RESPONSABLE A LA FACTURATION

Exigences:

Le candidat devra être bilingue

Conditions de travail:

Avantages sociaux, tels caisse de retraite,
assurance-santé, assurance-vie, vacances an-
nuelles, etc.

Pour rendez-vous, téléphonez à:

Gérant du personnel:
(418) 623-9891

DIRECTEUR

POUR LA MAISON ETIENNE DESPRES

Centre résidentiel communautaire pour délinquants
adultes.

FONCTIONS:

- En tant que directeur, a la responsabilité d'appliquer
la politique d'organisation du Conseil d'Administra-
tion.
- Responsable de la vie de groupe, il anime et supervise
l'application du programme et le travail des
animateurs.

EXIGENCES:

- Un "leadership" assuré.
- Une expérience (3 ans minimum) dans l'animation de
groupe.
- Une formation en sciences humaines.

TRAITEMENT:

Selon qualifications et expérience: \$12,000 à \$16,000.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Maison Etienne Després
a/s M. Rodrigue Turgeon
400 des Laurentides, Beauport, Qué.

Pour informations, téléphoner à:

656-3252 (entre 9h.00 a.m. et 4h.00 p.m.)

Date limite d'inscription: 28 novembre.

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

Une importante entreprise de la région du Saguenay—Lac-St-
Jean est à la recherche d'un directeur de la comptabilité qui
administrera les affaires financières de l'entreprise et agira
comme conseiller en gestion financière auprès du président-
directeur général, des vice-présidents et des directeurs de
l'entreprise.

Le directeur de la comptabilité, qui relèvera du vice-président des
services administratifs, aura à définir les objectifs et les politiques
financières de l'entreprise, développer les systèmes comptables,
budgétaires et de prix de revient, coordonner la préparation et
le contrôle des budgets d'immobilisation et des budgets
d'opération des départements, déterminer les besoins de
financement à court et à long terme de l'entreprise, préparer les
états financiers mensuels et annuels, développer des systèmes de
vérification interne, tenir à jour l'inventaire des ressources
physiques, effectuer différentes études économiques, etc.
Le candidat devra détenir un diplôme universitaire en
comptabilité, avoir une expérience d'au moins 3 ans en
comptabilité, être familiarisé aux techniques comptables, de
budget, de vérification interne, connaître les utilisations d'un
ordinateur, et avoir déjà géré un département de comptabilité.
La rémunération sera fonction du potentiel du candidat.

Tout candidat intéressé est prié de faire parvenir, son curriculum
vitae à Monsieur Jean-Paul Laberge, Dossier numéro 9505-2.

LEMIEUX, LABERGE ET ASSOCIÉS,
Conseillers en Administration,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi, P.Q.
Tél. 545-4149

N.B. En cas de grève des postes, faire parvenir le curriculum
vitae par courrier privé (Purloin) à nos frais.



STRUCTAL INC.

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

Le poste consiste à prendre charge de notre département
d'informatique.

Le titulaire aura à développer des systèmes devant servir à
la gestion de l'entreprise.

Il devra posséder un minimum de deux années
d'expérience et pouvoir programmer en FORTRAN.
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur
curriculum vitae à:

STRUCTAL INC.,
150 SUD, BOUL. CENTRAL
QUEBEC, P.Q.



LE CENTRE HOSPITALIER

CHARLEVOIX, BAIE ST-PAUL

Vocation de l'établissement: Centre hospitalier à caractère
régional avec, en plus, une section Centre d'accueil de
réadaptation pour mésadaptés mentaux.

AGENT DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:

Sous l'autorité immédiate du directeur du personnel, le titulaire de ce
poste participe à l'élaboration et à l'application des politiques,
procédures et règlements ayant trait à la gestion du personnel. Dirige les
opérations courantes du bureau du personnel; assure le recrutement et la
sélection du personnel; effectue toute autre tâche confiée par le directeur
du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détenteur d'un diplôme universitaire de 1er cycle en administration, relations
industrielles ou toute autre discipline connexe. Posséder une expérience
pertinente en gestion du personnel.

TRAITEMENT: Selon les normes du M.A.S.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 3 décembre 1975 à:

Consultation B.T. Inc.
801, 4e Rue, local 207 A, Limoilou, Québec.
647-1157

AUCUN DEPOT
REQUIS

DEVENEZ GÉRANT DE MAGASIN

Demandons couples mariés de préfé-
rence, aussi nous acceptons les
dames comme gérantes.

EXPERIENCE NON REQUISE

APPLICATION:

PERRETTE
115 BOUL. MONACO
DUBERGER
687-9135

ville de Sainte-Foy

UN (1) POSTE D'ASSISTANT-OPERATEUR

USINE DE TRAITEMENT D'EAU

SERVICE: Travaux Publics

Attributions générales:

Sous la surveillance technique de l'opérateur, accom-
plit diverses tâches se rapportant à l'opération de
l'usine de traitement d'eau et des postes de pompage.

Exigences et qualifications:

- formation académique: avoir un D.E.C. soit en
électrotechnique (en particulier instrumentation et
contrôle), soit en techniques de l'eau, de l'air, et de
l'assainissement (en particulier assainissement de
l'eau);
- être détenteur d'un permis de chauffeur;
- posséder les aptitudes, les qualités personnelles et
les traits de personnalité adaptés à la fonction.

Salaire horaire minimum:

\$4.94 (valable jusqu'au 31 décembre 1975) en plus de
nombreux bénéfices marginaux.

Date de fin d'affichage:

Lundi, le 1er décembre 1975, à 17.00 heures.

Numéro de concours: 3-75-05

Nous vous prions de bien vouloir mentionner le
numéro de ce concours sur votre application et de
faire parvenir votre candidature au soussigné.

N.B.: Si les candidatures en provenance de résidents de
Sainte-Foy sont en nombre suffisant nous devrons
nous limiter à ces candidats.

L'AGENT DE SELECTION
VILLE DE SAINTE-FOY
SERVICE DU PERSONNEL ET DES RELATIONS
INDUSTRIELLES
1000, ROUTE DE L'EGLISE
SAINTE-FOY, QUEBEC

CANATOM LTÉE

Avec l'entrée dans la phase
de construction de l'usine d'eau lourde La Prade, située à
proximité de la zone industrielle de Bécancour, le poste
suivant est disponible:

INGENIEUR CIVIL RESIDENT

Le Poste:

Le titulaire du poste aura pour attributions la
coordination technique, la supervision et l'inspec-
tion de tous les ouvrages de génie civil, notam-
ment: le contrôle de l'état des sols, du béton, de la
tuyauterie souterraine, de l'acier de construction
et de la peinture.

Le Candidat:

Doit avoir au moins huit années d'expérience dans
la réalisation de projets de grande envergure.

Notre société offre une gamme complète d'avantages sociaux et des
traitements intéressants.

Pour de plus amples renseignements, téléphoner à:

G.W. Barsalou
Officier de recrutement

CANATOM LTÉE

1134 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3G 2L6
(514) 879-4921



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

OFFRE D'EMPLOI CONCOURS: SP-75-033

FONCTIONS:

L'INRS-EDUCATION DEMANDE QUATRE (4) PROFESSEURS-CHERCHEURS

pour oeuvrer dans ses programmes de recherche en
sciences de l'éducation, tels que:

- **Enseignement individualisé:** développement d'un
système d'enseignement et d'apprentissage indivi-
dualisé pour le niveau élémentaire (SAGE).
- **Enseignement du français:** évaluation et élaboration
de programmes pour les niveaux élémentaire
et secondaire; étude de la langue des enseignants;
analyse de la réalité de la classe de français.
- **Evaluation de l'innovation pédagogique:**
- **Instruments de mesure:** création et validation
d'instruments de mesure de la réalité scolaire;
études méthodologiques et statistiques.

Ces professeurs seront aussi possiblement appelés à
collaborer au développement et à l'implantation de
nouveaux programmes de recherche et d'enseigne-
ment.

EXIGENCES:

Les candidats devront avoir un doctorat,
l'aptitude au travail d'équipe, de l'intérêt pour
la recherche appliquée et une compétence
reconnue dans l'un ou l'autre des domaines
suivants:

- Statistique et méthode de recherche
- Mesure des apprentissages
- Evaluation des systèmes ou sous-systèmes
éducatifs
- Linguistique et enseignement du français
- Implantation et dissémination de l'innovation
- Individualisation du processus enseignement /
apprentissage
- Technologie de l'enseignement

LIEU DE TRAVAIL: Ste-Foy, Québec

**DATE LIMITE POUR SOUMETTRE SA CANDI-
DATURE:** le 1er décembre 1975.

Prière de faire parvenir sa candidature accompa-
gnée d'un curriculum vitae complet à:

M. Gilles Dussault
Directeur de l'INRS - Education
2383, Chemin Ste-Foy
Québec 10e, P. Qué. Tél.: 657-2593

Un document d'information sur l'INRS - Educa-
tion est disponible sur demande, à l'adresse
ci-haut mentionnée.

L'AHPQ veut des comités d'avortement thérapeutique

par Richard COTE

Les participants au congrès annuel de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ) se sont prononcés hier en faveur de la mise sur pied de comités d'avortement thérapeutique dans les hôpitaux de même

que de la création de cliniques de planning familial dans les centres hospitaliers de courte durée. Ces deux résolutions présentées par le conseil d'administration de l'AHPQ ont été adoptées par une bonne majorité des congressistes présents à l'assemblée générale annuelle qui clôturait d'une certaine façon le congrès de ladite association.

Faisant état dans ses atten-

due de la menace que représentaient certains cas de grossesse pour la santé et la vie de la mère, de l'autorisation donnée à l'article 251 du code

criminel, de la responsabilité sociale des centres hospitaliers face à la population, du fait que l'avortement constitue un service de santé dans certains cas, la résolution numéro 12 portant sur l'avortement thérapeutique a été adoptée pratiquement sans discussion.

Il a donc été résolu "que l'AHPQ se prononce officiellement en faveur de la mise sur pied d'un comité de l'avortement thérapeutique dans chaque centre hospitalier ayant un département d'obstétrique et/ou de gynécologie.

On se souviendra que la question de l'avortement thérapeutique, comme celle de l'avortement en général, a soulevé un débat acerbe au Québec au cours des dernières années et que, bien que la loi le leur permettait, la plupart des hôpitaux francophones du Québec avaient refusé de créer ce type de comités dont le rôle est d'analyser le bon aloi de chaque demande d'avortement thérapeutique.

En ce qui a trait aux cliniques de planning familial, le conseil d'administration de l'AHPQ fait valoir que ce serait l'un des meilleurs moyens de prévenir

nir (l'avortement), qui ne peut être considéré comme un moyen adéquat à la planification des naissances, et ainsi de permettre aux établissements de santé de remplir mieux leur rôle en rendant ces cliniques plus accessibles à la population.

Par ailleurs, ces services devraient être mis sur pied avec la collaboration des organismes déjà impliqués dans ce genre de démarche, soit les Centres de services sociaux et les centres locaux de services communautaires notamment.

C'est cependant la trop grande accessibilité aux soins de santé qui a amené les représentants de la région 2 (Saguenay-Lac-Saint-Jean) à rédiger une résolution demandant au ministère des Affaires sociales d'imposer un frais modérateur dans l'application de la loi de l'Assurance-maladie.

Une autre des 17 résolutions que l'assemblée générale avait à étudier visait à interdire au personnel et visiteurs de fumer dans les unités de soins dans les centres hospitaliers.

Les discussions qui ont suivi la présentation de cette résolution ont entraîné une telle dilution de l'objectif original que la version finale en est devenue plus que nébuleuse.

Des manifestants soumettent leurs griefs

"Vous, les administrateurs d'hôpitaux, comment pouvez-vous faire le jeu du gouvernement qui nous refuse le minimum vital?" Cette question comme de nombreuses autres, des employés d'hôpitaux de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Québec sont venus la poser directement, hier, à ceux qui sont en quelque sorte leurs patrons, les participants au congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec, réunis à Québec.

Faisant irruption dans la

salle de bal de l'hôtel Hilton où avait lieu l'assemblée générale annuelle de l'AHPQ, la centaine de manifestants, avec l'assentiment des congressistes et de leur président, ont présenté une partie des griefs qu'ils disent ignorés par le gouvernement et le ministère des Affaires sociales avec lesquels ils sont actuellement en négociations.

Des négociations qui durent depuis sept mois et qui n'avancent plus, l'absence de contre-proposition écrite de la partie patronale, les disparités injustes entre les techniciens professionnels et les infirmières, les écarts de salaire entre les hommes et les femmes, voilà autant de raisons valables qui sont venues s'ajouter à l'insatisfaction face aux salaires, pour convaincre les employés d'hôpitaux de venir perturber quelque peu la réflexion de leurs dirigeants patronaux.

De l'avis de M. Girard, la pénurie de personnel dans les hôpitaux ne s'explique pas autrement que par l'insuffisance des salaires dans ce secteur.

"Vous qui dites être avec nous, pourquoi ne pas le prouver en prenant les moyens qui s'imposent pour que justice nous soit faite", a demandé le syndicaliste en terminant son allocution qui a finalement engendré les

applaudissements d'une bonne partie des congressistes.

Mentionnons que les membres de l'AHPQ sont en partie les directeurs généraux, mais aussi des représentants du public et des employés qui font partie des conseils d'administration des centres hospitaliers de la province, au même titre que d'autres personnes nommées par le gouvernement ou les corps intermédiaires.

Selon un représentant de la Confédération des syndicats nationaux présent, ce type de manifestation inattendue et dans l'ordre se répètera fréquemment dans les endroits publics les plus divers au cours des prochaines semaines afin de sensibiliser la population et les gens en place des difficultés que rencontrent les employés d'hôpitaux dans leurs négociations avec le gouvernement provincial.



Les manifestants avaient des questions à poser.

Le Soleil, Roland Marcoux

L'organisme devra se battre pour sa survie

"Face à un danger très réel qui met en jeu la raison d'être des conseils d'administration des établissements de santé et partant, l'existence de l'Association des hôpitaux du Québec, nous n'avons d'autre choix que de combattre avec toutes nos forces, pour notre survie toute tendance hypercentralisatrice et dégradante qui empêcherait le maintien d'un système dynamique répondant aux intérêts de la population et des malades."

Dans son rapport de fin de mandat, le président de l'AHPQ, M. Douglas McDonald, a mis l'accent sur cette menace grandissante de la prise en main directe du système de santé du Québec par le ministère des affaires sociales.

"Cependant, pour réussir dans cette voie, nous devons avant tout nous soumettre à une contrainte essentielle, celle d'une gestion saine et dynamique des ressources financières, humaines et physiques dont nos établissements disposent", a ajouté M. McDonald en faisant allusion aux accusations d'incurie administrative lancées mardi par le ministre Claude Forget contre certains administrateurs d'hôpitaux.

Rappelant qu'il existait actuellement un phénomène grave de désinvestissement, de désaffectation au niveau des membres de conseils d'administration des hôpitaux, le président de l'AHPQ a semblé expliquer cette situation désastreuse par le fait que l'autonomie de gestion de ces conseils avait presque été réduite à néant récemment par la multiplica-

tion de règlements et de directives émis par le gouvernement relativement à l'administration hospitalière. M. McDonald a conclu qu'il fallait à tout prix une voie provinciale pour faire contrepoids à la technocratie gouvernementale et aussi pour faire écho aux préoccupations du milieu.

ERRATUM

Veuillez noter qu'il s'est glissé une erreur dans notre annonce parue mercredi le 19 novembre dernier, dans ce journal.

A l'article B160, VOUS AURIEZ DU LIRE: NOTRE PRIX DE VENTE DE NOËL \$11000 (au lieu de \$11,000)

Distributeurs de Tapis Métropolitain

Les meilleurs Beaujolais se boivent jeunes.



Institut Maritime du Québec

INVITATION

à communiquer avec nous et venir chercher le prospectus des cours offerts et adresses des autres Centres de Formation pour Adultes.

Rémi Lalonde Coordonnateur.

EDUCATION PERMANENTE 05, rue des Prairies Québec 2, (418) 692-1185

DEMAIN DERNIER JOUR A NE PAS MANQUER!

ECONOMIES SPECTACULAIRES 1/4 DE MILLION DE DOLLARS FOURRURES DE LUXE

L'OPPORTUNITÉ D'ÉPARGNER! SUR UNE FOURRURE LUXUEUSE

MANTEAU LAPIN teint lynx...	\$158
MANTEAU MOUTON RASE classique	\$288
MANTEAU RAT MUSQUE promenade	\$368
MANTEAU RAT MUSQUE très élégant garni renard	\$588
MANTEAU RAT MUSQUE teint "cerise"	\$688
MANTEAU CHAT SAUVAGE pleine longueur teint rouille	\$788
MANTEAU VISON PASTEL nouvelle longueur	\$1088
MANTEAU PHOQUE ALASKA teint "mouton"	\$1288
MANTEAU CLASSIQUE en vision Demi-Buffer	\$1688
MANTEAU PLEINE LONGUEUR vision d'élevage foncé	\$1988
ELEGANT MANTEAU DE VISON "Homo Shadow"	\$2288
MANTEAU AMPLÉ VISON d'élevage très foncé	\$3688
MAGNIFIQUE MANTEAU-CAPE vision blanc	\$3988

Sujet à vente préalable

LUXUEUSES FOURRURES CLASSIQUES

Chat sauvage!

DERNIER JOUR \$488

Une magnifique collection de chat sauvage ou rat musqué!



Épargnez

\$200 - \$400 - \$600

ET MÊME PLUS SUR DES MANTEAUX

VISION CANADIEN

dernier jour à compter de \$988

Les FOURRURES

Prémont

125, est St-Joseph - 132, Notre-Dame-des-Anges

- Affilié aux plus grands spécialistes au Canada.
 - Voyez des centaines d'autres exemplaires
- Lundi mardi mercredi 9.30 A.M. à 5.30 P.M. jeudi vendredi 9.30 A.M. à 9.00 P.M. samedi 9.30 A.M. à 5.00 P.M.

● Différents modes de paiement et mise-de-côté acceptés.

Toupin est prêt à rediscuter, mais sous condition

du bureau du Soleil
par Damien GAGNON

RIMOUSKI — Le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Normand Toupin, se dit prêt à reprendre, dès la semaine prochaine, les négociations sur la rétrocession de lots publics, à la condition que les représentants des organismes du Bas-Saint-Laurent acceptent de discuter toutes les répercussions et toutes les avenues possibles d'une telle politique.

M. Toupin était à Matane, hier, où il a participé à une émission d'affaires publiques à la radio et à la télévision de la société d'Etat, pour expliquer sa décision rendue publique la veille, à Québec, de ne pas céder à la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia, les 137 lots de Sainte-Marguerite sous gestion gouvernementale.

Rapprochement possible

Au cours d'un entretien avec les journalistes, le ministre Toupin s'est dit convaincu que l'on pourrait en arriver à un rapprochement, si les représentants du milieu ne s'en tenaient pas uniquement à leur demande de propriété entière de lots publics en faveur de groupements forestiers.

Il prétend que, tout comme le gouvernement, la Société d'exploitation des ressources de la vallée n'est pas la seule à posséder la vérité sous la forme que doit prendre l'exploitation et l'aménagement des forêts publiques.

"Si elle réclame pour elle-même la propriété sans restriction de lots publics, d'autres groupes préconisent d'autres solutions. Par exemple, l'Ordre des ingénieurs forestiers prétend que les forêts publiques (à l'intérieur des limites municipales) devraient être remises aux municipalités.

Quant au ministre Toupin

lui-même, sans être totalement contre la rétrocession à des groupements, il affirme que les individus ont un droit préalable sur les lots publics. C'est la raison pour laquelle, pour le moment, il favorise cette forme de rétrocession.

Au cours de son entretien avec des journalistes, M. Toupin a laissé clairement entendre que l'échec des discussions du comité bipartite (composé de représentants de son ministère et de la population) est dû au refus des représentants du milieu d'élargir la discussion pour connaître toutes les répercussions d'une rétrocession sans restriction.

"Il faut éviter de répéter l'expérience des années 30, où l'on a établi en grand nombre des individus sur des terres qui ont été abandonnées par la suite."

"La Société d'exploitation des ressources de la vallée peut-elle nous assurer qu'elle existera toujours ou encore qu'elle ne songera pas d'ici quelques années à se départir des lots que le gouvernement pourrait lui céder, ou tout simplement à les abandonner?"

En définitive, le comité bipartite n'a pas fait avancer les discussions, au contraire, l'on pourrait dire qu'il y a un certain recul de la part du ministère.

En effet, lors de sa visite à Sainte-Marguerite le 27 octobre dernier, le ministre Toupin avait déclaré qu'il était prêt à émettre des lettres patentes pour les lots actuellement sous billet de location à la condition que les détenteurs de ces lots acceptent de faire partie de la société d'exploitation des ressources. Dans la décision rendue publique mercredi, il est tout simplement fait mention que ces lots soient placés sous aménagement forestier.

M. Toupin a rappelé que le ministère est tout disposé, pour le moment, en attendant

une politique foncière d'ensemble, à confier, dans le cadre d'une gestion mixte, à des groupements forestiers, l'exploitation et l'aménagement des lots publics tant sur le plan de la ressource forrè que touristique.

Déception

Les représentants de la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia sont très déçus de la décision du ministre des Terres et Forêts, relative-

ment à la demande de rétrocession de lots publics.

Ils sont particulièrement vexés du peu de confiance que le ministre Normand Toupin a envers les sociétés d'exploitation des ressources et les groupements forestiers qui ont été mis sur pied avec l'assentiment du gouvernement.

Une trentaine d'entre eux ont manifesté, hier, leur mécontentement, en se rendant accueillir le ministre à la

station de radio-télévision à Matane.

M. Toupin n'était pas dans la région pour rencontrer la population, mais bien pour expliquer par le truchement de la radio et de la télévision son refus concernant la rétrocession des 137 lots de Sainte-Marguerite.

Par mesure de sécurité, le chef de police de Matane escortait le ministre. Ce dernier s'est toutefois entretenu avec les représentants de la

Société, se disant disposé à reprendre les négociations.

Le ministre Toupin a même parlé de la possibilité de vendre des lots à la Société d'exploitation des ressources de la vallée de la Matapédia.

Après ce bref échange avec le ministre, les représentants de la Société se sont réunis et ils ont décidé de prendre au mot M. Toupin en lui demandant une rencontre pour le lundi 24 novembre. D'ici là, il n'est pas question de moyens d'action.

M. Théodore Gagné, président de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée a déclaré que les citoyens de la vallée sont toujours convaincus que leur demande de rétrocession est valable.

Selon ces propos, la Société serait, semble-t-il, disposée à se porter acquéreur de lots publics, si c'est là le seul moyen d'en devenir propriétaire.

Quant à la suggestion de

l'Association des ingénieurs forestiers de remettre aux municipalités les lots publics, M. Gagné la juge inacceptable. Selon lui, une telle décision créerait plus de problèmes que de bienfaits aux municipalités.

M. Gagné a souligné que cette question de rétrocession sera largement discutée la semaine prochaine au congrès de l'Union des producteurs agricoles du Québec, congrès auquel participera le ministre Toupin.

Vous fumez.



Maintenant, qu'est-ce que vous pouvez y faire?

Vous pouvez ne rien y faire si vous le voulez, c'est-à-dire continuer à tirer tout le plaisir possible de la marque de cigarette que vous fumez actuellement.

Ou, si vous vous posez des questions sur le 'goudron' et la nicotine, vous pouvez songer à fumer une cigarette comme la Vantage.

Vous fumez.

Peut-être que vous

pensez que nos conseils ne sont pas totalement objectifs, puisque nous fabriquons des cigarettes. Vous pouvez même trouver qu'il est on ne peut plus normal de notre part de vous recommander de fumer une cigarette que nous faisons.

Cependant, il n'existe aucune autre cigarette comme la Vantage. Vraiment. Jugez-en vous-même.

La Vantage est dotée d'un filtre spécial qui permet à sa riche saveur de tabacs de Virginie de passer, tout en réduisant considérablement sa teneur de 'goudron' et de nicotine.

Et, grâce à ce filtre, la Vantage n'est pas une cigarette sur laquelle vous devez "pomper" jusqu'à en perdre tout le plaisir de fumer.

Notez que la Vantage n'est pas non plus la cigarette avec la plus faible teneur de 'goudron' et de nicotine. Mais, parmi les cigarettes à faible teneur de 'goudron' et de nicotine, c'est probablement la seule que vous aimerez fumer.

Vous fumez.

Eh bien, sachez que la Vantage est une nouvelle cigarette capable de vous donner beaucoup de goût, avec bien peu de 'goudron' et de nicotine.

Essayez-en donc un paquet.

L'idée de forêts municipales est de nouveau lancée

par Marc LESTAGE

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a apporté une note différente au débat concernant l'allocation des 137 lots boisés de Sainte-Marguerite en recommandant la création de forêts municipales.

Cette notion de forêt publique administrée par un gouvernement municipal n'est pas vraiment nouvelle pour les ingénieurs forestiers du Québec, toutefois.

M. Yvon Dubé, le président de l'Ordre nous a rappelé, hier, que cette recommandation a été faite une première fois au gouvernement du Québec en 1940. Les ingénieurs forestiers sont revenus à la charge plus tard, en 1953, puis en 1965.

Les ingénieurs forestiers soutiennent, dans une longue lettre au ministre Normand Toupin, que ce nouveau mode de propriété de la forêt publique est relativement facile si l'on accepte de modifier quelques passages des lois des municipalités et des Terres et Forêts.

La recommandation des ingénieurs forestiers a le mérite de respecter intégralement les objectifs soutenus par tous les groupes dans ce débat, soit la situation financière des municipalités et l'assurance que les profits de l'investissement profitent au milieu, nous dit-on.

"Il va sans dire, poursuit M. Dubé, que les forêts municipales seraient aménagées de façon intégrale en utilisant au mieux toutes les ressources de la forêt dont la matière ligneuse, la faune et les eaux.

"La propriété communautaire favoriserait la protection collective de la forêt

contre les incendies, la pollution et le braconnage, estiment les ingénieurs. De plus, la création des forêts municipales permettrait d'empêcher de faire passer les forêts publiques à l'entreprise privée, individuelle ou collective, qui ont trop facilement tendance à oublier les intérêts collectifs et à passer outre aux recommandations populaires et gouvernementales.

Enfin, "la forêt municipale a le grand avantage d'appartenir à un propriétaire impérisable. Elle a également le mérite de rapprocher le gouvernement du peuple par les groupements de citoyens dont la municipalité devrait se servir pour assurer la gestion de sa forêt, enchaînant les ingénieurs forestiers.



CAISSE POPULAIRE DE QUEBEC

Assemblée générale annuelle

MARDI le 2 DEC. 1975 à 20 heures

SOUS-SOL DE L'EGLISE ST-JEAN-BAPTISTE 470, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Le secrétaire

DE TEMPS EN TEMPS, LE RESTAURANT...

ÇA CHANGE!

POUR SAVOIR OU ALLER, LISEZ NOS PAGES GASTRONOMIQUES DU SAMEDI.

LE SOLEIL

GEL DE PRIX CHEZ STEINBERG.

**STEINBERG GÈLE TOUS
SES PRIX SAUF CEUX DES
PRODUITS PÉRISSEABLES*
JUSQU'AU 17 JANVIER 1976.**

**EN VIGUEUR
DÈS MAINTENANT.**

Ceci veut dire que, jusqu'au 17 janvier, 1976, les prix peuvent diminuer, mais qu'ils ne pourront jamais augmenter; pas même d'un seul cent... Steinberg vous le garantit!

Même les achats-boni demeureront aux bas prix actuels jusqu'au 17 janvier 1976.

Oui, Steinberg gèle tous ses prix sauf ceux des produits périssables*.
parce que Steinberg est de votre côté.

* Les produits périssables comprennent les oeufs et tous les produits vendus aux comptoirs des viandes et des fruits et légumes dont les prix ne peuvent être gelés car leurs coûts, déterminés par les règles du marché, sont sujets à de grandes fluctuations quotidiennes ou hebdomadaires.

OUI, STEINBERG EST DE VOTRE CÔTÉ!

